

■ ACTUALITÉS	2
■ ORGANISMES	3
■ PORTRAIT	11
■ BIBLIOTHÈQUES	11
■ VIE MUNICIPALE	14

L'ENTRÉE DE L'ÎLE OÙ EN SOMMES-NOUS?



Isabelle
HARNOIS

i.harnois@autourdelile.com

Dans notre numéro d'avril 2016, nous avons fait état des points saillants de l'étude paysagère de l'île d'Orléans effectuée à la demande de la MRC. Rappelons que cette étude est destinée à aider les habitants et élus de l'île à favoriser la conservation des paysages uniques de notre île et ainsi permettre, notamment, leur pérennité et la prospérité de nos deux vecteurs économiques, l'agriculture et le tourisme.

Nous revenons ici sur l'un des aspects du rapport de l'étude paysagère, soit la zone, qualifiée de sensible, de l'entrée de l'île. Le rapport décrit l'un de ses traits principaux comme suit : «le caractère de la zone de services de l'entrée de l'île contraste fortement avec l'ambiance champêtre de l'île. Il se démarque par le caractère hétéroclite de ses gabarits et de son traitement architectural, par la prédominance d'aires de stationnement en façade et par l'absence de végétation.». Tout en soulignant que l'entrée de l'île constitue le premier contact du visiteur

SUITE EN P.10

© Sylvain Deïste

«J'AI RÉALISÉ MON RÊVE», LOUISE BORNAIS



Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

Louise Bornais, de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, a participé au triathlon qui se tenait à l'île de Cozumel, au Mexique, le 15 septembre 2016. Avec joie et fierté, elle partage avec nous la façon dont elle en est arrivée à faire partie de cette compétition internationale (World Triathlon Championships) qui réunissait 5 000 participants.

Ce triathlon consistait à faire 750 m de natation dans la mer des Caraïbes, 20 km de vélo et 5 km de course à pied, sans pause entre les épreuves. La température extérieure de 38°C venait ajouter une difficulté supplémentaire pour les athlètes parmi lesquels on comptait 350 Canadiens. Tous devaient s'engager dans ce parcours par groupes d'âge. Louise faisait partie des 60-64 ans, dans la catégorie participation. Elle n'était donc pas soumise à la compétition avec d'autres sportifs, mais plutôt avec elle-même. «Mon désir était de faire une bonne performance et de me dépasser moi-même.»

Louise s'est imposé deux années d'entraînement sous la direction de son entraîneur Pierre-Luc Blais. Grâce à ses bons conseils, elle a réus-



Louise Bornais porte fièrement sa médaille de participation reçue lors du triathlon 2016 qui s'est tenu à l'île de Cozumel, au Mexique.

© Nicole Bédard

TOUTOUNE A COURU À SAINT-PIERRE!



**Bruno
LAPLANTE**

b.laplante@autourdelile.com

Le dimanche 25 septembre dernier, une centaine de personnes ont couru avec Toutoune. En effet, dans le cadre de la première édition du Festival de la rentrée... Ça bouge à Saint-Pierre!,

l'humoriste Geneviève Gagnon est venue animer un événement dont elle fait la promotion : «Cours, Toutoune», dont l'objectif est de faire bouger les gens de tous âges et de toutes tailles. (www.courstoutoune.com)

Les organisatrices, Mmes Valérie Beaulieu et Mélanie Bourdeau Giroux, n'ont rien négligé pour faire en sorte que le cinq kilomètres en circuit fermé sur la route des Prêtres soit un vif succès. Le maire de Saint-Pierre,

M. Sylvain Bergeron a même annoncé une suite : il y aura une activité semblable, cet hiver... en raquettes, cette fois.



Les participants furent nombreux à cette première édition de *Cours Toutoune* tenue à l'île d'Orléans.

© Bruno Laplante



De g. à dr. : Geneviève Gagnon, Valérie Beaulieu et Mélanie Bourdeau Giroux.

© Bruno Laplante

SÉCURITÉ INCENDIE SAINT-JEAN RÉCIDIVE



**Normand
GAGNON**

n.gagnon@autourdelile.com

Le 6 septembre 2016, la municipalité de Saint-Jean se retirait, par résolution unanime du conseil, de cette partie de l'accord intermunicipal révisé sur la sécurité incendie, signé en janvier 2015, qui concerne le partage des frais entre les municipalités. La résolution précise toutefois que la municipalité «maintient sa présence dans le plan d'entraide mutuelle [...] dans un souci de protection des citoyens et de respect du schéma de couverture de risques incendie». Le conseil justifie sa position par le fait que certaines dépenses excédentaires effectuées par d'autres municipalités en 2015 n'ont pas reçu l'approbation préalable du conseil des

maires (MRC), tel que stipulé dans l'entente ; en conséquence, il refuse de partager la facture liée à ces «débordements budgétaires», comme seraient prêts à le faire les autres maires, en soulignant qu'un tel laxisme déroge à l'esprit de l'entente qui visait justement un contrôle rigoureux des dépenses. Cette position vaut également pour les années à venir selon le maire Jean-Claude Pouliot, questionné à ce sujet lors de la dernière assemblée des maires de la MRC.

Rappelons qu'en juin 2014, le même conseil avait pris semblable position de retrait et que ce geste avait été suivi d'une négociation ayant mené à l'entente de janvier 2015.



Caserne de Saint-Jean.

© Bruno Laplante

NOUVEL OBSTACLE AU TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE SAINTE-PÉTRONILLE

**Normand
GAGNON**

n.gagnon@autourdelile.com

Une nouvelle tuile s'abat sur le projet de traitement des eaux usées de Sainte-Pétronille. Alors qu'on s'attardait aux derniers préparatifs du montage financier dudit projet, le ministre des Transports annonçait que ses investissements se feraient désormais selon ses propres propriétés. Or la chaussée de la municipalité n'en fait pas partie. On doit savoir que pour réaliser un projet de cette envergure, il faut obligatoirement excaver complètement cette chaussée sur toute l'étendue des canalisations et que cette opération est fort coûteuse, autour de 1M \$ dans le cas

qui nous concerne. Si les citoyens de Sainte-Pétronille devaient acquitter seuls cette facture supplémentaire (par rapport aux autres projets similaires à l'île), on pourrait assister à une hausse inacceptable du montant réclamé dans l'avis d'imposition (taxe de secteur aux usagers du service), selon Harold Noël, maire de Sainte-Pétronille. Énième retour à la table à dessin, du moins en ce qui a trait au financement. Treize années de labeurs ne semblent pas avoir été suffisantes pour transformer le projet en réalité. La quatorzième sera-t-elle la bonne?

AUTOUR
de **l'île**

**20 ANS
EN VIDÉO**

Rendez-vous sur notre site internet www.autourdelile.com sous l'onglet 20 ans et découvrez notre dernière vidéo. Avec celle-ci apprenez à connaître les employés que compte l'équipe du journal.

CLUB OPTIMISTE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Michel
DIONNE

Club Optimiste de l'Île d'Orléans

Fin d'année 2015-2016/lancement 2016-2017

C'est sous le thème S'impliquer avec que s'est déroulée l'année optimiste 2015-2016. Une année bien remplie, grâce à la participation d'intervenants de divers milieux qui ont contribué à rendre possible diverses activités, dont les concours jeunesse Carrière de rêve, Art oratoire, Essai littéraire, le gala Appréciation jeunesse, le soutien financier à certains projets de jeunes et à l'école, deux déjeuners avec conférenciers et, enfin, la célébration du 30^e anniversaire du club.

Les membres du club remercient la population, les familles, le personnel de l'École de l'Île-d'Orléans, les commerçants, les divers organismes et institutions, les municipalités et tous les autres collaborateurs et partenaires de s'être impliqués avec le Club Optimiste afin de permettre la réalisation de nos activités. Environ 300 jeunes ont eu accès à une ou plusieurs activités du club.

L'année optimiste 2015-2016 a pris fin le 30 septembre. Merci aux membres du club pour leur optimisme dans la réalisation des activités qui auront contribué à inspirer le meilleur chez les jeunes, nos collectivités et nous-mêmes.

Pour 2016-2017, le Club Optimiste de l'Île d'Orléans a prévu l'organisation des concours jeunesse (les thèmes seront indiqués sur la page WEB www.optimisteio.com). Ces concours se tiennent au printemps avec la collaboration des enseignants. La tenue du gala Appréciation de la jeunesse aura lieu le 2 juin et, pendant l'année, il y aura deux déjeuners avec conférenciers. D'autres activités pourront s'ajouter en cours d'année si nous avons les sous pour le faire.

Souper spaghetti

Vous pourrez poursuivre votre appui au club en participant à notre activité de financement, le souper spaghetti qui aura lieu le 12 novembre à la cabane à sucre L'En-Tailleur. Les cartes sont disponibles au coût de 25 \$ par adulte, 15 \$ par enfant de moins de 12 ans ; c'est gratuit pour les enfants de moins de 5 ans. Les cartes sont déjà en vente. Procurez-vous-les en communiquant par courriel à cluboptimisteio@gmail.com ou en téléphonant à Michel Dionne, au 418 828-9058. Les places sont limitées.

Les membres du Club Optimiste de l'Île d'Orléans sont fiers d'apporter leur contribution au mieux-être des jeunes de l'île.

LE PLAISIR DE FAIRE LA LECTURE AUX ENFANTS

Mélanie
GERMAINE

MRC de L'Île-d'Orléans

«Raconte-moi une histoire.» Comme parents et grands-parents, vous avez entendu cette phrase plus d'une fois! Et souvent, c'est le même livre que vos petits amours vous demandent de relire, encore et encore.

Mélanie Germain vous propose une conférence sur l'art de faire la lecture aux enfants. Des trucs simples pour le bonheur des petits... et des plus grands!

- Quand : jeudi 10 novembre à 19 h 30.
- Où : salle communautaire de Saint-Laurent, 6822, chemin Royal.
- Entrée gratuite. Aucune réservation requise.

Pour plus d'information, veuillez contacter la conférencière au 418 991-0791 ou à info@exactostrategie.com

LA MAISON DU SAVANT FOU

Sabrina
GAMACHE-MERCURIO

Fondation François-Lamy

Après le succès du «Presbytère hanté», l'année dernière, l'équipe de la Maison de nos Aïeux revient en force pour clore le mois d'octobre dans une ambiance frissonnante! Durant la soirée de l'Halloween, la Maison de nos Aïeux se transformera en «Maison du savant fou».

Cette année, grands et petits sont invités à venir aider le savant fou à terminer son horrible création... Pour y parvenir, vous devrez croiser sur votre route ses acolytes :

Fernande, la gardienne des lieux ;
Barbe, l'apothicaire louche ;

Dr Terreur, le chirurgien terrifiant ;
Edna, le croque-mort qui possède une collection hors de l'ordinaire ;
Marguerite, la vieille secrétaire qui a plus d'une histoire dans sa poche.

Le savant fou a besoin de vous... Avez-vous l'audace de vous soumettre aux épreuves d'épouvante?

L'activité «La Maison du savant fou» est offerte gratuitement à la Maison de nos Aïeux, le lundi 31 octobre, de 18 h à 20 h. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ALPHONSE-BONENFANT

Annick
GOSSELIN

Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant

Vous disposez d'un peu de temps? Vous êtes une personne sociable qui prend plaisir à rendre service et aider les autres? Vous aimeriez mettre un peu de gaieté dans le quotidien des personnes âgées? Eh bien! Vous êtes la personne qu'on recherche!

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler Annick Gosselin, au Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant, au 418 828-9114, poste 3658.

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Dany M. Leclerc
Courtier immobilier résidentiel

Ensemble, pour de meilleurs RÉSULTATS

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

R/MAX Référence 2000
Agence immobilière
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de R/MAX Québec inc.

Tél. : 418.666.5050 • Cell. : 418.951.4062
dany.m.leclerc@remax-quebec.com

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété. **Tranquilli-T**

LE SILENCE DU MINISTÈRE ET L'EXASPÉRATION DES MAIRES

Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la réaction des maires face à ce qu'ils ont appelé «le silence du ministère de la Culture et des Communications (MCC)» en a étonné plus d'un (revoir la lettre ouverte dans l'édition d'août 2016 d'*Autour de l'île*). Cinq des six maires ont en effet statué que désormais les municipalités «ne recevraient plus les demandes d'autorisation adressées par les citoyens au ministère». Selon eux, cette réaction serait justifiée, notamment, par l'intransigeance du MCC dans la «négociation» du Plan de conservation du site patrimonial de l'île d'Orléans.

Rappelons qu'un permis municipal et une autorisation du MCC doivent tous deux être accordés avant le début de travaux de construction ou de rénovation et que, jusqu'ici, le processus administratif global était pris en charge par la MRC, à qui les municipalités ont confié ce mandat.

Ce choix, donc, de laisser les citoyens acheminer et défendre leur propre dossier au ministère soulève plusieurs interrogations. Quel poids aura un citoyen isolé face à l'appareil gouvernemental alors que les maires

disent eux-mêmes n'avoir que peu d'écoute et peu de pouvoir? Les citoyens les plus fortunés qui peuvent s'offrir architectes et avocats pour les soutenir dans leurs démarches auprès du MCC seront-ils, particulièrement

Quel poids aura un citoyen isolé face à l'appareil gouvernemental alors que les maires disent eux-mêmes n'avoir que peu d'écoute et peu de pouvoirs?

dans ce nouveau contexte, davantage favorisés? Les représentants des citoyens peuvent-ils légitimement décider de ne plus les représenter?

On peut comprendre l'exaspération de certains élus municipaux face au fait de ne pas avoir le champ entièrement libre en ce qui concerne l'urbanisme. Ce n'est pas d'hier non plus que l'application des règles dé-

coulant de la Loi sur le patrimoine culturel (anciennement la Loi sur les biens culturels), parfois jugée arbitraire et à géométrie variable, procède d'un cadre strict qui laisse peu de place aux pratiques nouvelles (nouveaux matériaux) et ne tient pas compte de la capacité de payer des citoyens moins nantis. C'est du moins l'analyse que semblent faire plusieurs maires de l'île dans ce dossier. Et quand s'ajoute à cela un discours gouvernemental de décentralisation véhiculé sur toutes les tribunes, mais qui, dans la pratique, cède le pas à un contrôle tatillon, il est facile de comprendre les impatiences manifestées.

Ce dossier nous confronte toutefois à une question plus générale encore, à savoir si les biens patrimoniaux (bâtiments et paysages) qui font notre fierté et qui sont à la base de la plus grande partie de l'activité économique seraient ce qu'ils sont aujourd'hui si nous n'avions pas procédé à une application relativement stricte des lois sur le patrimoine et sur le territoire agricole? Certains pensent que non. Et c'est sur ce respect rigoureux de la règle que souvent naissent les

désaccords en ce sens qu'il y a les partisans du tout à la règle et ceux qui plaident plutôt pour des «aménagements raisonnables». Est-ce manquer de fidélité à la tradition, disent ces derniers, que d'utiliser des matériaux moins nobles tout en étant respectueux de l'architecture? Est-ce faire preuve d'indifférence à l'histoire que de rénover des bâtiments anciens sans procéder à l'identique?

Les auteurs de la lettre ouverte admettent volontiers qu'ils ont choisi entre deux maux: se soumettre aux exigences ministérielles qui, selon eux, équivalent à laisser tout le contrôle urbanistique au ministère, ou exercer ce moyen de pression en espérant une reprise des négociations sur des bases de réciprocité.

La députée Caroline Simard se montre, elle, optimiste. Elle annonçait, au début du mois, une rencontre prochaine avec le nouveau ministre de la Culture et des Communications. Que peut-on espérer de cette hypothétique rencontre, les maires ayant déjà rencontré la précédente titulaire du ministère exactement sur le même sujet?

Dans la rubrique *Opinion* de l'édition de septembre 2016 du journal, M. Roger Simard réagissait à la chronique du mois précédent intitulée *De l'indépendance du journal Autour de l'île*. Comme je suis directement interpellé, je crois devoir réagir sur un point qui m'apparaît important.

Il me semble, en effet, qu'au travers le texte de M. Simard une question est manifeste ; question que je formule à

ma manière : *Que faites-vous là, M. Gagnon dans une organisation que vous critiquez sévèrement?* Eh bien! Il y a, selon moi, plusieurs façons de réagir dans une situation où votre action s'inscrit dans un cadre plus large avec lequel, sur certains points, vous êtes en désaccord. Vous trouvez la situation désespérée et vous vous retirez tout simplement. Ou encore vous espérez voir corrigées certaines

pratiques que vous trouvez trop éloignées de votre idéal journalistique... et vous vous attentez de l'intérieur à y travailler. Vous devinez que mon choix à été celui de la deuxième voie, d'autant plus qu'au fil des dix années où j'y ai travaillé je me suis beaucoup attaché à ce journal et à ses artisans et suis plus que jamais convaincu de sa grande pertinence dans notre milieu de même que de la nécessité d'y

implanter un certain niveau de professionnalisme. C'est la raison pour laquelle, contrairement à ce que M. Simard prétend, j'ai proposé quelques pistes de solution que je souhaite pouvoir explorer avec mes collègues : revoir la politique d'information, se doter de règles de bonnes pratiques, élaborer un code d'éthique, etc.

Fertilisation Orléans inc.
AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN PAYSAGER
• Terrassement • Ensemencement de pelouse
• Réalisation d'aménagement paysager • Vrac, terre, pierre, compost
1908, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A 4E0
Téléphone : 418 828-9121 • Télécopieur : 418 828-2729
Courriel : info@fertilisation-orleans.com
www.fertilisation-orleans.com

AUTOUR de l'île

Pour bien vous faire **connaître** des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire dans le journal Autour de l'île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT

Vous trouverez pâtisseries et sucreries pour Halloween!
Notre ingrédient secret... l'île d'Orléans!

UN SEUL NUMÉRO 418 828-2287 | www.buffermaison.com

Saint-Pierre 995, route Prévost • Beauport 340, Seigneuriale • Beauport 1090, boul. des Chutes • Québec 1165, avenue Cartier

Buffet Maison
- Traiteur • Pâtisserie -
Prêt-à-manger

ÉQUIPE RENOUVELÉE POUR L'ABIO

Pierre
PERRAULT

Association bénévole de l'Île d'Orléans

Afin de répondre aux besoins croissants de l'organisme et mieux desservir la population orléanaise, l'Association bénévole de l'Île d'Orléans est heureuse d'accueillir deux nouvelles collègues au sein de son équipe.

Mmes Louise Simard et Dominique Loiselle se joignent à Mme Claire Beulé pour former l'équipe permanente de l'Association bénévole de l'Île d'Orléans. Mme Louise Simard, résidente de Saint-Pierre nouvellement retraitée de la fonction publique, a été embauchée comme agente de bureau. Quant à Mme Dominique Loiselle, elle sera la toute première directrice de l'ABIO. Cette nouvelle résidente de Saint-Laurent nous arrive de la YWCA Québec où elle a entre autres acquis son expérience en coordination d'équipe de bénévoles et en philanthropie. Par ailleurs, Marie-Claude Dupont nous a quittés pour relever de nouveaux défis ; nous lui souhaitons beaucoup de succès.

À la suite de son embauche, Mme Loiselle a souligné, en parlant du lien qui unit les bénévoles et les clients de l'association : «Le bénévolat à l'ABIO est infiniment noble. Il repose sur une collectivité de gens convaincus que tous ces petits dons de temps ici et là, à reconduire quelqu'un qui ne conduit plus à son rendez-vous, à livrer un dîner à quelqu'un en perte d'autonomie ou à rendre visite à une personne seule, contribuent à maintenir les gens de notre communauté dans leur chez soi plus long-



De g. à dr. : Claire Beulé, coordonnatrice, Pierre Perrault, président, Dominique Loiselle, directrice, Louise Simard, agente de bureau.

© Richard Boivin

temps et ceci est profitable à la société.»

Ainsi renouvelée, l'ABIO se donne les moyens de continuer son mandat auprès des résidents de l'île. C'est donc avec un peu de fébrilité, mais surtout avec beaucoup d'enthousiasme que se vit la rentrée.

AÎNÉS DE SAINT-PIERRE

Lise
PAQUET

Club des Aînés de Saint-Pierre

Le Salon Fadoq 50+ a eu lieu la première fin de semaine d'octobre. Ce fut un très beau salon avec des kiosques de tous genres. La fréquentation et la vente de cartes de membre ont surpassé celles de l'an dernier. Bravo aux organisateurs!

Le 4 octobre était la Journée des aînés. Alors, j'espère que vous avez tous pensé à vous-mêmes.

Prochaines activités

Rencontre tous les mardis, au Logisport, sauf le premier mardi du mois.

Le 17 novembre : souper de Noël, à Saint-François.

Le 2 décembre : souper de Noël des Aînés de Saint-Pierre, à la cabane à sucre l'En-Tailleur. Coût : 35 \$, taxes et pourboire inclus. On vous attend en grand nombre.

Profitez des avantages de votre carte Fadoq.

Pour information :

Lise Paquet, au 418 829-3113, ou à lise.paquet@hotmail.com



OBTENEZ EN PLUS
UN ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER
GRATUIT
PNEUS | JANTES | CAPTEURS

UNE VALEUR
ALLANT
JUSQU'À
1800\$

FORD ESCAPE SE AWD 2017
LOCATION

A PARTIR DE : **149\$** / 2SEM.

PHOTO À TITRE INDICATIF, LOCATION 60 MOIS, 16 000 KM. / ANNÉE. 500\$ COMPTANT, TAXES EN SUS.



OBTENEZ EN PLUS
UN ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER
GRATUIT
PNEUS | JANTES | CAPTEURS

UNE VALEUR
ALLANT
JUSQU'À
1800\$

FORD F-150 SUPERCREW XLT 4X4 2016
LOCATION

A PARTIR DE : **199\$** / 2SEM.

PHOTO À TITRE INDICATIF, LOCATION 36 MOIS, 20 000 KM. / ANNÉE. 500\$ COMPTANT, TAXES EN SUS.

pour faire notre place, on fait tout bien!



L'ANGE-GARDIEN FORD

L'Ange-Gardien

6120, BOUL. STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN, QC. 418 822.1112

www.angegardienford.com

MUSIQU'ART ET CULTURE VOUS INVITE À SON PARTY D'HALLOWEEN

Hélène
AUDET

Musiqu'art et Culture

C'est le samedi 29 octobre, au Logisport situé dans la route des Prêtres à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, qu'aura lieu le party d'Halloween de Musiqu'art et Culture. Dès 20 h 30, venez faire la fiesta et vibrer au son du groupe The Smogs. Une soirée que l'on peut qualifier de magique!

Ce groupe de quatre joyeux lurons s'est formé lors d'une soirée-bénéfice pour l'Événement l'Île en Blues, en octobre 2015. À la tête de ce quatuor, Jean-Philippe Gobeil, voix et guitare, est entouré de Claude Côté, voix et batterie, Jocelyn Brochu, voix et basse, et Normand Robitaille (Will de l'île), voix et saxophone ténor. The Smogs, un groupe à découvrir tant pour leur chimie que leur talent musical! Vous aurez plaisir à les voir et les entendre. L'excellent groupe Not-Bad se produira en première partie.

La soirée vous réserve bien des surprises. L'entrée est gratuite et il y aura des prix de présence et des prix

pour les personnes déguisées. Fantômes, sorcières et créatures maléfiques feront partie de nos amis.

Tu connais l'adresse... si tu vois un squelette, suis-le!

Informations : 418 828-1177.



Le groupe The Smogs animera la soirée de leur musique.

© Gracieuseté

FERMIÈRES DE SAINT-JEAN

Ginette
HUOT

Fermières de Saint-Jean

Nous aurons le plaisir de participer au marché de Noël les 11, 12 et 13 novembre au centre municipal, chemin des Côtes, à Saint-Jean. Plusieurs artisans de différentes disciplines seront sur place. De notre côté, nous mettrons en vente plusieurs objets

d'artisanat qui feront sûrement la joie des clients à la recherche de cadeaux pour le temps des Fêtes.

Nous serons présentes pour vous accueillir et vous offrir divers produits faits main.

Au plaisir.

DE FILLES DU ROY À MÈRES DE LA NATION

Caroline
ROBERGE

Collaboration spéciale

Par un bel après-midi d'automne, entre deux cueillettes de pommes, une vingtaine de personnes ont assisté à la projection du documentaire *De Filles du Roy à Mères de la Nation*, une activité présentée à la Maison de nos Aïeux en collaboration avec la Société d'histoire des Filles du Roy. L'activité, animée par deux Filles du Roy, Marguerite Moitié (Danielle Pinsonneault) et Louise Charrier (France Morin) vêtues de leurs habits d'époque, a permis aux participants d'en apprendre davantage sur la vraie histoire de ces filles venues de l'autre côté de l'Atlantique pour peupler la Nouvelle-France et fonder notre nation.

D'après le documentaire et la discussion qui suivit, ces 764 femmes, dont la moyenne d'âge était de 24 ans, sont arrivées entre 1663 et 1673 et ont donné naissance à plus ou moins 4 500 enfants, jouant ainsi un rôle essentiel dans le développement de la Nouvelle-France. Par ailleurs, contrairement à la rumeur souvent véhiculée, il serait complètement faux de prétendre que les Filles du Roy étaient de mauvaises mœurs. En effet, pour être recrutées par le roi, elles devaient, en plus d'être en bonne forme

physique et ne pas être «disgraciées» par la nature, fournir un certificat de bonnes mœurs délivré par le curé lorsqu'elles venaient d'une paroisse. Ces filles étaient bien souvent des orphelines de père ou de mère ou des deux, recueillies par des maisons de charité tenues par des religieuses.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'île d'Orléans, ce sont au total 120 Filles du Roy qui se sont établies ici, dont certaines dès le premier convoi de 1663, a-t-on pu apprendre. Parmi ces dernières, Marguerite Ardion et Anne Labbé épousèrent Jean Rabouin et Marc Girard, de Sainte-Famille, Catherine Fièvre et Marie Lafaye épousèrent Charles Allaire et René Émond, de Saint-François, et Madeleine Olivier et Nicole Legrand épousèrent Thomas Rousseau et François Noël, de Saint-Paul (maintenant Saint-Laurent), pour ne nommer que celles-là.

Pour de plus amples informations sur les Filles du Roy, je vous invite à consulter le site internet de la Société d'histoire des Filles du Roy, au www.lesfillesduroy-québec.org

PROJET SPORT/PLEIN AIR À L'ÉCOLE

Émilie, Nadia, Marie-Ève et François

Projet sport/plein air

Pour une deuxième année, des membres de l'École de l'Île-d'Orléans ont mis en place le projet sport/plein air. Ce programme a été créé afin de faire la promotion de saines habitudes de vie, une valeur que nous avons à cœur. Cette initiative vise également à faire la promotion des valeurs de notre projet éducatif : l'appartenance, le respect et l'autonomie.

Le projet favorise le sentiment d'appartenance et permet de tisser des liens entre les enfants de nos trois bâtisses. Ainsi, nous permettons à l'ensemble de nos élèves de se rencontrer pour vivre des moments merveilleux. Également, il permet aux enfants moins actifs de bouger davantage et peut-être même de découvrir une discipline sportive qui saura leur plaire.

Depuis deux ans, nous sollicitons l'aide financière des familles en leur demandant de commanditer leur enfant lors d'un *grimpôton*. Cette activité de financement a eu lieu le 15 septembre à la Ferme Trois côtes, de Saint-Pierre. Notre objectif est d'offrir à tous des activités sportives variées à moindre coût. Nous tenons à remercier les parents et tous ceux qui ont participé à la cueillette de commandites. Les enfants ont amassé une somme de 10 000 \$. Ces sous nous permettent de défrayer le transport et les coûts pour certaines activités. Le 4 octobre dernier, sous un merveilleux soleil, les jeunes de l'île ont participé à une deuxième activité, un cross-country, sur les terres de la Ferme Onésime Pouliot. Nous remercions tous les parents bénévoles qui nous accompagnent lors de ces activités.

Ce projet permet à nos jeunes de vivre des dépassements de soi et de faire appel à leur persévérance. Nous voulons par le fait même encourager leur goût du défi par la découverte de nouvelles disciplines sportives.

Nous les félicitons pour leurs premiers défis relevés avec brio!

COMITÉ DE LOISIRS DE SAINTE-FAMILLE

Lise
PAQUET

Comité de loisirs de Sainte-Famille

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour aider lors d'activités offertes aux citoyens de Sainte-Famille.

- Personnes intéressées à faire partie du comité de loisirs (six réunions annuellement).

- Bénévoles qui nous aideraient lors d'activités (Halloween, Noël, disco-thème, tournois ou autres).

Veillez communiquer avec Julie Hébert, au 418 829-0606, ou par courriel, à hebert6@videotron.ca

Journée du 31 octobre : Halloween

Visite du presbytère hanté (Maison de nos Aïeux) et cueillette de bonbons dans notre village, à 18 h, sous la protection des pompiers, des parents et des bénévoles.

CONFÉRENCE JURIDIQUE POUR LES ENTREPRENEURS

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Le Groupe de professionnels stratégiques (GPS) invite les entrepreneurs de la région à une formation qui se tiendra le 24 novembre de 8 h 30 à midi Aux Trois Couvents. Le conférencier, Louis-Thomas Deschênes, avocat chez LTD Avocat inc., présentera dix réflexions de jurigestion essentielles à tout gestionnaire d'une PME ou travailleur autonome. L'activité est gratuite pour les membres

GPS et est offerte au coût de 50 \$ aux non-membres.

Pour vous inscrire ou obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur le site de GPS (www.reseaugps.ca) ou communiquez avec Marie-Josée Houde, coordonnatrice du réseau, à info@reseaugps.ca ou au 418 823-1167.

L'HALLOWEEN À L'ESPACE FÉLIX-LECLERC

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Pour célébrer l'halloween, l'Espace Félix-Leclerc invite les enfants et leurs parents à une activité gratuite qui aura lieu samedi le 29 octobre. De 13 h 30 à 15 h 30, les enfants auront la possibilité de se faire maquiller. Animation avec conteurs costumés et bien plus vous y attendent.



PIÈCE DE THÉÂTRE *L'ÎLE ET ELLE*



Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Une pâtissière de renom vient ouvrir une pâtisserie à l'île d'Orléans afin de renouer avec ses frères biologiques. Venez découvrir comment chacun, à sa façon, décide de participer à cette belle aventure. C'est la prémisse de la nouvelle pièce de théâtre que présentera la troupe de théâtre La Mission. Cette comédie philosophique de Martine Tremblay, mise en scène par Gérard Duhaime, sera présentée en novembre à l'Espace Félix-Leclerc.

Une mission

Si les acteurs manifestaient un plaisir évident lors de leurs répétitions bi-hebdomadaires; leur participation au projet dépasse le simple passe-temps. Il s'agit d'abord d'une implication dans leur communauté. Le théâtre La Mission versera en effet une part des

profits à l'Association bénévole de l'Île d'Orléans. Plusieurs des comédiens sont déjà très impliqués socialement et c'est pour eux une manière différente et créatrice de faire du bénévolat et d'aider au financement d'un organisme local.

Représentations

Quatre représentations sont prévues au calendrier :

- Jeudi 17 novembre à 20 h.
- Vendredi 18 novembre à 20 h.
- Samedi 19 novembre à 20 h.
- Dimanche 20 novembre à 14 h.

Les billets sont en vente au coût de 20 \$ et vous pouvez vous les procurer en téléphonant au 418 828-2486 ou en contactant directement l'un des comédiens.



De g. à dr., rangée arrière : André Toupin, Martine Tremblay, Gérard Duhaime, Lisette Grégoire et Réal Hébert ; au centre : Nicole Rowley Bédard, Ernest Labranche et Johanne Tremblay ; à l'avant : Fernand Choquette, France Arcand et Diane Gosselin.

© Sylvain Delisle

LES EXCAVATIONS Richard Gosselin



- Protection de berges
- Drainage agricole et fossé
- Excavation de fondation et drain
- Travaux agricoles de tous genres
- Vente/installation de fosses septiques

- Lac artificiel
- Raccord d'égoût sanitaire et pluvial
- Aqueduc, entrée et chemin privé

Ecoflo BIONEST ENVIROSEPTIC



Contactez-nous dès maintenant!

exrichardgosselin@hotmail.com • Cell. 418 563-5910
6028, chemin Royal, St-Laurent, I.O. GOA 3Z0
R.B.Q. : 1856-4716-00

418-829-3136



LEDOR

Assurances | Mutuellement forts



Auto



Habitation



Entreprise



Agricole

Cabinet de services Français

1367, chemin Royal, local 201, Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans
Tél. : 418 995-2003

ledor.ca

PARC MARITIME DE SAINT-LAURENT

Karine
VACHON-SOULARD

Parc maritime de Saint-Laurent

Une saison 2016 réussie

Le Parc maritime de Saint-Laurent termine une magnifique saison estivale avec plus de 11 000 visiteurs.

L'année 2016 a été une année de consolidation et de développement pour le Parc maritime de Saint-Laurent. Au fil des ans, des améliorations continues assurent au site une évolution constante. Cette année, le Parc maritime a établi des partenariats fructueux tout en consolidant son offre au visiteur. Il a offert des boîtes à pique-nique en collaboration avec le Moulin de Saint-Laurent, des promenades en kayak sur le fleuve, dont le Festi-Kayak, en collaboration avec l'entreprise Quatre Natures, des expositions de photographies temporaires et l'exposition *Capteurs de mystères sur les contes et légendes*, exposition mise sur pied par le Regroupement BLEU, de même que des activités diversifiées en partenariat avec la firme d'animation Marie-Stella. Le Parc maritime a également offert pour la première fois une visite du site avec audioguide, mettant en valeur des témoignages de citoyens de Saint-Laurent. Ces initiatives permettent d'ancrer le Parc maritime dans son milieu en créant des liens

concrets avec son environnement et ses citoyens.

Le Parc maritime tient à remercier ses partenaires et ses visiteurs fidèles pour cette saison couronnée de succès.

Soirée des personnalités

Le Parc maritime de Saint-Laurent est heureux d'annoncer que se tiendra, le mardi 8 novembre prochain, au Relais des Pins, la 5^e édition de sa soirée des personnalités, sous la présidence d'honneur de M. Armand Paré, directeur général de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans.

Dans le cadre de cet événement-bénéfice, au Relais des Pins, une quinzaine de personnalités d'affaires assureront le service aux tables pour des invités qu'ils auront eux-mêmes recrutés. En nous appuyant lors de cette soirée, ces gens contribueront à assurer la poursuite des objectifs du Parc maritime.

Pour sa 5^e édition, la soirée des personnalités prend des allures de concours! Au cours de la soirée, deux entrées et deux plats principaux différents seront servis aux invités qui devront par la suite voter pour leurs mets préférés. L'entrée et le plat principal gagnants seront ajoutés au menu du

restaurant en 2017.

Les personnes intéressées à s'impliquer le soir même de l'événement, à devenir partenaire ou à réserver pour le repas sont invitées à communiquer avec Karine Vachon-Soulard, au 418 828-9672, ou par courriel à info@parcmaritime.ca



Une quinzaine de personnalités d'affaires assureront le service aux tables pour leur invités.

© Yvan Rancourt

SOUPER BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION CHŒUR D'ERIKA

Caroline
FERLAND

Association Chœur d'Erika

Le 18 septembre dernier, avait lieu, à l'Auberge restaurant La Grange de l'Île, la 6^e édition du souper spaghetti au profit de l'Association Chœur d'Erika, précédé de deux parties de balle-molle impliquant plusieurs joueurs et joueuses retraités.

Notre activité s'est révélée un franc succès à tous les niveaux et nous tenons à remercier sincèrement tous les joueurs, les personnes présentes ainsi que les commanditaires pour leur soutien lors de cet événement.

Cette activité a permis d'amasser un montant de 5 900 \$ qui sera utilisé pour soutenir la communauté trisomique dans le cadre de ses activités à Cité-Joie et au Patro Roc-Amadour.



La famille d'Erika en compagnie d'Armand Ferland, président de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, et Caroline Simard, députée.

© Gracieuseté

En terminant, nous tenons à remercier tout particulièrement M. Hermel Ferland et son épouse Denise pour leur contribution exemplaire à la réussite de cette activité de financement.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook ou communiquer avec nous par courriel à l'adresse choeurderika@hotmail.com

Langlois Vw + D'espace + D'expertise
+ De service + De conseil

Été 2017

GOLF SPORTWAGON **2017** **28 200 \$**
À PARTIR DE (FRAIS DE TRANSP. ET PRÉP. INCLUS)

Modèle Alltrack. Photo à titre indicatif.

VENEZ LA VOIR EN SALLE DE MONTRE DÈS OCTOBRE

Langlois
+ Pour moi

Vente - Service - Conseil - Entretien

6090, boul. Sainte-Anne
418 822-0671
À 2 minutes des Chutes Montmorency
Visitez www.langloisvw.com

Wolfsburg Club ELITE
5 ANS | 2009 - 2010
2013 - 2015 - 2016

Volkswagen

NOUVELLES DE LA MDJ

L'équipe de la MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes de l'île d'Orléans est heureuse de vous annoncer que nous participerons cette année à une vente de fromage comme activité de financement. Chaque coffret de fromage sera vendu 30 \$. Deux variété de coffrets sont offertes.

Coffret 1 : Mont Saint-Benoit 200g, Fontina 200g, Frère Jacques 150g, Le Moine 150g, Saint-Augustin 150g et l'Ermite (fromage bleu) 150g.

Coffret 2 : Mont Saint-Benoit 200g, Fontina 200g, Frère Jacques 150g, Le Moine 150g, Saint-Augustin 150g et une compote 375 ml.

Afin de participer, téléphonez-nous ou passez à la MDJ pour venir chercher vos formulaires de commande. Les paiements se feront par chèques libellés au nom de la Maison des jeunes de l'île d'Orléans.

Dates à retenir :

- 13 novembre : date limite pour placer votre commande et apporter votre paiement.

- Du 6 au 15 décembre : période pendant laquelle les citoyens seront invités à venir récupérer leurs fromages à la MDJ. Nous communiquerons avec vous pour vous informer de la réception des fromages.

Au nom des jeunes, de l'équipe et des membres du conseil d'administration, merci à l'avance à tous ceux qui participeront à cette campagne!

La semaine des maisons des jeunes

Découvrez de véritables bijoux au cœur de votre quartier !

C'est du 10 au 16 octobre prochain que se tiendra l'édition 2016 de la Semaine des maisons de jeunes. À

cette occasion, les quelque 185 établissements répartis à travers le Québec, dont une trentaine dans la région immédiate de la Capitale-Nationale, tendront la main à la communauté, comme ils le font quotidiennement en permettant aux adolescents de briser l'isolement, de faciliter leur intégration à la société, de favoriser leur prise en charge et leur autonomie, et enfin, de devenir des citoyens actifs, critiques et responsables grâce au contact d'adultes significatifs.

Lancé en 1997, sous la forme d'une Journée des maisons des jeunes, l'initiative a été bonifiée à compter de 2012. La raison ? Permettre aux maisons de jeunes de rejoindre encore davantage la population en leur offrant de faire connaître leur milieu de vie, souligner leurs bons coups et sensibiliser le public aux réalités jeunesse.

Pour les 11 à 17 ans, les maisons de jeunes sont beaucoup plus que de simples lieux de rencontre. Trop souvent associées aux problématiques touchant la toxicomanie et la délinquance, une perception qui tend à changer bien qu'il s'agisse d'un combat de tous les instants, les maisons de jeunes voient naître de véritables microsociétés. Animées par des passionnés oeuvrant en santé et services sociaux, que l'on parle d'intervenants issus, par exemple, de programmes d'études en service social, en loisirs ou en éducation spécialisée, leur mission est d'abord et avant tout orientée vers la prévention.

Bien qu'autonomes dans leurs actions, ces organismes communautaires de la région de Québec se sont asso-

ciés afin d'harmoniser leurs pratiques. Pour le reste, il revient à chacune d'établir sa programmation, dont le calendrier est très largement inspiré par les jeunes. Étant au cœur même de la vie démocratique, ils sont invités à mettre en commun leurs forces individuelles pour le bien-être collectif. Un processus auquel participent bien sûr les animateurs intervenants présents au sein des maisons.

Les jeunes, c'est l'avenir, le futur, c'est eux. Les équipes de professionnels s'affairent à les outiller afin qu'ils puissent développer leur potentiel personnel et social. Ils sont les principaux acteurs de leur développement et de leur intégration à la société.

Respect, honnêteté, implication, pacifisme, entraide communautaire, égalitarisme et sens des responsabilités ne sont que quelques-unes des valeurs prônées par les maisons de jeunes. Fréquentées sur une base volontaire, elles ont beaucoup évolué au cours des dernières années. C'est pourquoi un événement récurrent comme la Semaine des maisons de jeunes est essentiel, afin de permettre aux parents d'aujourd'hui dont certains ont fréquenté les maisons de jeunes à l'adolescence, de témoigner de ce changement.

Et pour ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur le fonctionnement de chacune d'entre-elles, voilà l'occasion d'aller y faire un tour et de constater l'énergie positive qui émane de ces véritables bijoux !

Régional des maisons de jeunes de Québec

www.rmdjq.qc.ca

CLUB MI-TEMPS FADOQ

Danielle
NOËL

Club Mi-Temps FADOQ

Nous voulons vous inviter à notre party annuel du temps des Fêtes qui aura lieu le 17 novembre, à 18 h, au centre Le Sillon, au coût de 30 \$ pour les membres, 35 \$ pour les non-membres et 7 \$ pour la soirée seulement. Le repas sera servi par le traiteur Lionel Riverin et la musique sera assurée par M. Jean-Louis Picard. Une messe sera célébrée à 17 h, juste avant le souper. Vous pouvez vous procurer vos cartes auprès des administrateurs du club.

Nous vous rappelons qu'il y a du bingo tous les derniers mardis. Pour ceux et celles qui sont intéressés par notre cours de mémoire, le mardi avant-midi, il est encore temps de vous inscrire au coût de seulement 20 \$ pour l'année.

Tous nos membres sont les bienvenus à nos activités chaque mardi après-midi.

Pour toute information, contactez Mme June Bouffard, au 418 828-2180.



**Marché de Noël
12 et 13 novembre**

Plus de 20 exposants

Centre communautaire de Saint-Jean
10, chemin des côtes à Saint-Jean (tout près de l'église)

de 9 h à 17 h

Suite de la une

L'ENTRÉE DE L'ÎLE – OÙ EN SOMMES-NOUS?

avec l'île et l'expérience de la progression entre l'eau et le plateau agricole de même qu'un témoignage unique de l'expérience traditionnelle d'accès au paysage insulaire, le rapport note, au titre des discordances, le mitage croissant du paysage, l'enfrichement croissant de l'escarpement causant la fermeture visuelle des panoramas et l'affichage commercial peu structuré. Il pose le diagnostic suivant : «Carac-

tère identitaire fort de l'entrée de l'île (pente, vues, pont) par rapport au caractère hétérogène de toutes les composantes bâties et de l'aménagement et degré de perturbation fort, entre autres.»

À titre d'interventions de mise en valeur des paysages, le rapport suggère certains projets ciblant les zones sensibles en priorité, soit des zones d'une grande valeur paysagère pré-

sentant actuellement une problématique paysagère particulière. Pour la zone sensible de l'entrée de l'île, le projet proposé vise la mise en valeur du secteur comme point d'accueil, développant sa vocation de vitrine de l'île, de structure d'accueil et d'invitation aux services et d'attraits offerts sur le territoire.

Des travaux de requalification de l'entrée de l'île ont été effectués au cours des dernières années. Une première phase de paysagement du carrefour et de réaménagement des accès au bureau d'accueil touristique avait déjà amélioré l'ensemble. On note toutefois que ces travaux ont été complétés avant la conduite de l'étude et ont surtout une valeur cosmétique.

ver le show», les citoyens de cette municipalité étant, selon lui, concernés au premier chef et ce, même si le budget éventuel proviendra de la MRC. Pour lui, il est essentiel de ne pas se retrouver coincé entre la MRC et son conseil municipal. Il croit donc que Saint-Pierre devrait jouir d'une position majoritaire au sein du comité de l'entrée de l'île.

Reste à savoir si les autres élus municipaux de l'île verront la chose du même œil. Nous avons discuté de façon informelle de la question avec certains d'entre eux qui verraient plutôt des représentants de tous les conseils municipaux comme membres paritaires du comité en plus de la directrice générale de la MRC et des invités obli-



RECETTE

Isabelle DEMERS

Cake glacé aux pommes fondantes et sirop d'érable

En cette belle saison automnale où les vergers regorgent de délicieuses pommes, je vous propose une recette de cake aux pommes et au sirop d'érable. Ce gâteau imbibé de sirop d'érable et recouvert d'un glaçage au jus d'orange offre une belle surprise lorsqu'en le tranchant on découvre de beaux morceaux de pommes fondantes à l'intérieur.

Ingrédients

Pour le glaçage

2 c. à soupe de jus d'orange
100 g de sucre glace

Pour la préparation des pommes

1 pomme qui reste ferme à la cuisson (type Golden, Cortland ou Spartan)
1 c. à soupe de beurre
1 c. à soupe de sucre
1 c. à soupe de sirop d'érable

Pour la préparation du cake

110 g de cassonade
125 g de pâte d'amande (se trouve dans les grandes surfaces)
3 gros œufs
100 g de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
120 g de beurre doux (ou 1 bâtonnet)
¼ de tasse de sirop d'érable
La pomme cuite

Préparation

Préchauffer le four à 350° F.

Pour le glaçage, mélanger le jus d'orange et le sucre en poudre et réserver à température ambiante.

Éplucher la pomme et la couper en 8 quartiers; retirer le cœur et les pépins puis couper les quartiers en deux

dans le sens de la largeur. Mettre le beurre dans un poêlon, y déposer les quartiers de pomme et les saupoudrer de sucre; ajouter le sirop d'érable. Cuire en retournant les quartiers de pomme plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Les réserver au frais.

Pour le cake, faire fondre le beurre au micro-ondes ou dans une casserole. Tamiser ensemble la farine et la poudre à pâte.

Dans un bol, mettre la pâte d'amande coupée en morceaux et la cassonade. Bien mélanger au malaxeur ou avec une mélangeuse à vitesse réduite jusqu'à ce que la cassonade soit bien incorporée à la pâte d'amande. Ajouter les œufs un à un en fouettant bien entre chaque addition et mélanger à vitesse moyenne. Avec une spatule, ajouter en trois fois le mélange farine et poudre à pâte puis incorporer le beurre fondu et le sirop d'érable. Ajouter les pommes.

Beurrer et enfariner un moule à cake (moule à pain). Verser la pâte et enfourner. Cuire entre 45 et 50 minutes ou jusqu'à ce que le cake soit bien doré et qu'il reste ferme au toucher.

À la sortie du four, imbiber le avec du sirop d'érable en utilisant un pinceau. Laisser refroidir et démouler sur une grille que vous mettez au-dessus d'une lèchefrite dans laquelle le trop-plein de glaçage tombera. Passer une fine couche de glaçage sur le cake, laisser dégoûter. Remettre le gâteau au four deux minutes pour croûter le glaçage.

Bon appétit.

*Inspiré d'une recette du chef Alain Ducasse



L'entrée de l'île.

© Sylvain Delisle

Nous avons rencontré M. Sylvain Bergeron, maire de Saint-Pierre et président du comité, pour connaître son point de vue et faire le point sur la situation. Selon M. Bergeron, il importe de voir d'abord les progrès faits à date, soit, selon l'expression consacrée, le verre à moitié plein plutôt que le verre à moitié vide. Il souligne avec logique que des décisions quant au réaménagement de l'entrée de l'île ne pouvaient être prises tant que la décision de maintenir un pont au même endroit que le pont actuel n'avait pas été annoncée. Ce dossier réglé, et certaines promesses électorales remplies, il est maintenant prêt à s'attaquer à la question de l'entrée de l'île, en y voyant cependant certaines conditions.

Selon Sylvain Bergeron, le comité ayant présidé à la première phase de réaménagement, formé en 1998, comptait trop de participants pour être efficace. Il semble qu'environ quarante personnes pouvaient y siéger et le processus décisionnel s'en est, sans surprise, trouvé alourdi. Cette considération n'a pas simplifié les travaux, dont il dit qu'ils ont été «compliqués».

Au surplus toutefois, M. Bergeron croit que la municipalité de Saint-Pierre n'était pas assez représentée, compte tenu du fait que l'entrée de l'île se trouve sur son territoire. À ses yeux, les élus de Saint-Pierre devraient, selon ses propres mots, «dri-

gés, comme le MTQ et le ministère de la Culture et des Communications.

En cours de rédaction, nous apprenions que la MRC pourrait lancer un appel d'offres pour obtenir des propositions de conception d'un plan d'aménagement d'ensemble pour l'entrée de l'île d'Orléans. Dans une version préliminaire de cet éventuel devis, obtenue par Autour de l'île, on peut lire :

«Force est de constater que cet accès (entrée et sortie) n'est absolument pas à la hauteur de la renommée de son territoire et qu'il n'annonce pas son statut particulier et exceptionnel (à titre de plus grande superficie classée site patrimonial au Québec). L'objectif du présent mandat est de proposer une conception d'aménagements plus appropriés.»

Nous constatons que les autorités ont l'intention de reprendre en main ce dossier et qu'il pourrait avancer dans les mois – ou les années – à venir. En effet, ce genre de dossier demande de trouver des consensus et chemine parfois lentement. La composition même du comité de l'entrée de l'île sera le premier de ces consensus à réaliser.

Nous vous invitons à profiter de notre site internet ou de notre page Facebook pour exprimer votre avis et vos suggestions au sujet de l'entrée de l'île.

Suite de la une

«J'AI RÉALISÉ MON RÊVE», LOUISE BORNAIS

si à se classer 2^e au championnat canadien qui avait lieu à Magog, le 26 juillet 2015, ce qui lui a permis d'être sélectionnée pour le triathlon 2016, au Mexique.

Un entraînement physique soutenu

À l'âge de 50 ans, alors qu'elle avait élevé ses quatre enfants, Louise décide de se remettre en forme. Consciente que ses parents étaient décédés respectivement à l'âge de 57 et 59 ans de maladie cardiaque, elle a donc commencé à faire de la marche, puis du vélo. À 55 ans, elle s'est inscrite au PPMC de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Elle y a ajouté des séances d'entraînement au Club Nautilus et elle s'est acheté un vélo stationnaire qui lui a permis de demeurer en forme pendant la saison d'hiver.

Bien dirigée par son entraîneur, elle suit un programme quotidien qui comprend des temps de course, de marche et de vélo. Suivie régulièrement par un kinésologue et par son médecin de famille, elle ne manque pas ses séances de yoga qui l'aident à relaxer. Elle peut compter sur le soutien de sa famille et de ses amis, tout en étant reconnaissante envers ceux qui lui ont offert de commanditer

son voyage, auquel s'ajoutait l'achat de vêtements sportifs nécessaires à l'événement de Cozumel.

Après ce chemin parcouru et après avoir vaincu les hésitations qui l'ha-

Ce triathlon consistait à faire 750 m de natation dans la mer des Caraïbes, 20 km de vélo et 5 km de course à pied

bitaient lorsqu'elle a recommencé à faire du sport, Louise peut affirmer que l'âge n'a pas d'importance lorsqu'on veut se remettre en forme tout en n'oubliant pas de respecter son corps et ses limites.

Visiblement, elle respire le bonheur d'être arrivée à réussir son exploit personnel. Elle dit : «J'ai réalisé mon rêve qui était de pouvoir participer à une compétition internationale et de demeurer en bonne forme physique.» Elle a décroché sa médaille de participation et s'est retrouvée sur le podium de ses 62 ans de vie. Elle espère maintenant faire partie de la prochaine compétition de triathlon qui se tiendra en Floride en mars 2017.

BIBLIOTHÈQUES

SAINTE-FAMILLE ET SAINT-FRANÇOIS

Nous espérons qu'au moment où vous lirez ces lignes, le «brouhaha» de la biblio sera enfin terminé! Mais les services sont disponibles ; revenez donc fréquenter votre biblio en grand nombre! L'automne est là, période des recommencements, et la lecture en fait partie. Célébrons aussi en octobre la Semaine des bibliothèques publiques.

«*Ma bibliothèque, pour moi, c'est plus qu'un livre, plus qu'un service, plus qu'un lieu, c'est davantage le bonheur de n'être jamais seul.*» M. Bineault

Sur internet, sur place et par téléphone, nous sommes là.

Sur place : le dimanche, de 9 h 30 à 11 h 30, et le mercredi, de 19 h à 21 h.

Par téléphone : laissez votre message au 418 666-4666, poste 8083, 7 jours/7.

Par internet : www.mabibliotheque.ca/sainte-famille Livres papier et numériques, consultation locale et réseau-biblio, réservation, renouvellement, annulation et demande de prêt entre bibliothèques (PEB). Un dépliant explicatif concernant l'emprunt de livres numériques est disponible à la biblio.

Passés sous le radar...

... des livres à lire bien au chaud... disponibles en PEB.

La doublure, Meg Wolitzer, 2016. Un roman qui conjugue le verbe aimer à l'imparfait. Joan, mariée depuis quarante ans à un célèbre écrivain, accompagne son

mari à Helsinki où il recevra un autre prix prestigieux pour l'ensemble de son œuvre. C'est durant ce trajet en avion qu'elle décide de le quitter, chose qu'elle aurait dû faire il y a bien longtemps ; elle lui annoncera son intention avant leur retour à New York. L'auteure raconte d'abord les débuts de leur folle histoire d'amour, mais cette histoire repose sur un lourd secret dont Joan, à 64 ans, n'est plus capable de supporter le poids. Regard lucide et vrai sur un couple des années 60, un homme égoïste et ambitieux et une femme qui vit dans l'abnégation. Roman foisonnant, bien construit, qui nous touche.

Amours, Leonor de Recondo, 2014. Maison bourgeoise dans une petite ville tranquille de France, en 1908. Victoire, jeune femme de la haute société mariée à un notaire, Céleste, 17 ans, domestique de la maison, une paysanne qui travaille dur. Les deux femmes apprendront à se connaître de façon inattendue : désir de liberté dans cette société de conventions, d'habitudes, d'interdits. Une plongée au cœur de l'amour le plus pur, le plus inattendu et le plus inavouable. Roman intense et sensuel à la fois, un bijou de finesse et une grande force. Magnifique, bouleversant, un véritable coup de cœur!

Bonne rentrée, bonnes lectures!

Les bénévoles



**On sème
ce que l'on
récolte**

Pour vos assurances
à l'Île d'Orléans

418 663-0119

PROMUTUEL
ASSURANCE



DEPUIS 1852 | PROMUTUELLASSURANCE.CA

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

Heures d'ouverture

La bibliothèque, sise au 10 chemin des Côtes, à Saint-Jean, est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. Le club d'écriture Becs et Plumes s'y réunit le 3^e mercredi de chaque mois à 13 h 30. La rencontre du club de lecture a lieu le dernier lundi du mois, 13 h 30, et permet d'échanger sur les lectures récentes, sans que soit imposée la lecture d'un livre en particulier. Tous et toutes sont les bienvenus.

Membres

Les personnes qui résident à Saint-Jean ou Saint-François, tout comme les estivants, peuvent être membres de la bibliothèque. L'abonnement est gratuit.

Collection

Plusieurs nouveautés s'ajoutent constamment à la collection. Les dons de livres récents sont acceptés. La collection peut être consultée à http://bibliotheque.saintjeanileorleans.ca/opac_css/. Les personnes abonnées peuvent également consulter leur dossier à cette adresse.

Documentaires

Mangez Québec, Association des Producteurs maraîchers du Québec. Décou-

rez ce que les productrices et producteurs maraîchers produisent de meilleur dans les fermes du Québec et les recettes savoureuses suggérées pour profiter pleinement des fruits et légumes d'ici.

L'auto électrique, hybride ou écoénergétique : 85 modèles – Le guide complet de la voiture électrique Daniel Breton et Jacques Duval. Tout ce qu'il faut savoir sur les voitures dites vertes, leur coût, les bornes de recharge, leur performance en hiver, etc. Et aussi sur les voitures les plus polluantes qu'il faut éviter.

Bibliothèques, L'art de vivre avec des livres, Dominique Dupuich et Roland Beaufre. Une visite en photo de plusieurs bibliothèques privées, d'arrangements parfois spectaculaires, d'accessoires intéressants. Pour les amoureux des livres.

Romans récents

La horde, Clive Cussler. Un essaim de particules noires attaque un navire de recherche et laisse en mer une épave. Est-ce une force qui veut contrôler le climat? Un autre des thrillers à la Cussler où la mer est toujours un élément important et où les événements contemporains trouvent souvent leur source plusieurs années auparavant.

Un fauteuil sur la Seine, Amin Maalouf.

Quatre cents ans de l'Histoire de France racontés en évoquant la vie des dix-huit occupants du fauteuil 29 qui ont précédé Maalouf à l'Académie française. Les événements marquants de ces siècles sont évoqués, que ce soit la Révolution française, la révocation de l'Édit de Nantes, le jansénisme, la franc-maçonnerie, le Second Empire, l'Affaire Dreyfus ou les guerres du XX^e siècle. À lire pour les amateurs d'histoire et de littérature.

Suites et séries

Agatha Raisin, Enquête #1, La quiche fatale, M.C. Beaton. Une jeune retraitée a décidé de quitter Londres pour se retirer dans un village où elle tente de s'intégrer. Le hasard de la vie l'oblige à enquêter sur un décès dont on la croit responsable. *Enquête #2, Remède de cheval*. Agatha Raisin doit de nouveau enquêter sur un meurtre, celui d'un vétérinaire cette fois. Il s'agit bien sûr de délicieuses comédies policières, pleines d'humour britannique.

Le nouveau nom, Elena Ferrante. Suite de *L'amie prodigieuse*. À Naples, dans les années 60, les deux amies sont devenues adultes ; Lila travaille à l'épicerie de sa belle-famille et Elena étudie toujours. Elles partent en vacances pour l'été et revoient le

beau Nino, dont Elena est amoureuse. Portrait d'une époque révolue, mais combien romantique.

Sur les berges du lac brûlé, t.1 et t.2, Collette Major-McGraw. La saga de la famille Potvin habitant dans les Laurentides à partir des années 60. Avec un père autoritaire et une mère qui cache un secret, c'est difficile pour les enfants d'être heureux. Certains partent pour la ville. L'arrivée d'un oncle change la donne dans le tome 2.

Les sept sœurs, t.2 - *La sœur de la tempête*, Lucinda Riley. Ally la musicienne cherche à son tour d'où elle vient. Elle retrouve sa Norvège natale et une famille qui est sans doute la sienne, malgré ses secrets.

Les chevaliers d'Antarès, t.2 - *Basilics*, Anne Robillard. On suit Wellan l'ethnologue et Nemeroff dans un monde parallèle où vivent les Basilics, d'où leur famille tentera de les récupérer. Pour les adeptes de fantastique.

Thérèse Beaudet,
pour le comité de la bibliothèque

Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'octobre

La nature de la bête, de Louise Penny
L'homme qui voyait à travers les visages, d'Éric-Emmanuel Schmitt
Écrit avec le sang de mon cœur, tomes 1 et 2, de Diana Gabaldon
Le code Québec, de Jean-Marc Léger, Pierre Duhamel et Jacques Nantel
Les drogues : les coûts cachés de la prohibition, de Line Beauchesne
Nous protégeons l'infortune. Les origines populaires de l'économie sociale au Québec, de Martin Petitclerc
Steve Jobs, de Walter Isaacson

Pour les jeunes

La bobine d'Alfred, de Malika Ferdjoudh
Adios, de Nadine Poirier

Demande-moi pardon, de Michael Rabatham
Journal d'un (dé)gonflé : Un looong voyage!, de Jeff Kinney

Merci

Merci à Mme Lise Brousseau pour les livres donnés à la bibliothèque.

Recettes et nouvelles cuisines

L'automne est souvent la saison qui nous rapproche des fourneaux et qui donne le goût des bons plats fumants et réconfortants. Votre bibliothèque possède une belle collection de livres de recettes qui vous donneront des idées de repas et vous feront découvrir de nouvelles cuisines. En venant à la bibliothèque, allez explorer le rayon sous la cote 641: vous

y découvrirez des suggestions à mettre dans votre panier.

Halloween

Comme chaque année, la bibliothèque invite les petits sorciers et les petites sorcières de Sainte-Pétronille à venir faire un tour parmi les livres et décorations de l'Halloween et à récolter au passage quelques bonbons.

Gilles Gallichan, Marie Blais et Lise Paquet pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

«La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté.» François Mauriac

Quoi de mieux qu'un bon livre pendant les soirées froides de l'automne! Nous avons plusieurs titres sur nos rayons et vous avez la possibilité de faire des demandes spéciales.

Voici quelques nouveautés maintenant disponibles à la bibliothèque:

DVD

Les beaux malaises, saisons 1, 2 et 3
Trouver Némé
Le livre de la jungle
La couleur des sentiments

Heures d'ouverture

Mardi et jeudi de 19 h à 21 h.
Dimanche de 10 h à midi.
Bon automne!

Nathalie Vézina, pour l'équipe de bénévoles de la BOF



JESSICA SHEEDY

architecture

TECHNICIENNE EN ARCHITECTURE

Plan professionnel avec visualisation du projet en 3D.

Projets d'agrandissements, de constructions neuves ou de rénovations.

418 265-9296



sheedy.jessica@gmail.com



PLUS DE 65 ANS D'EXPERTISE

Cabinet partenaire de






JULIE CHABOT CLAUDE CHABOT

CHOIX DE 15 COMPAGNIES EN ASSURANCES

- Auto • Habitation • Entreprise • Agricole • Vie
- Cautionnement • Vol d'identité
- Documentation gratuite sur note site • Payable en 12 versements

infopechabot@courtierunis.com • Fax : 418 661-3409
2255, boul des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1

418 667-8550
www.pechabot.com



RESTO

DU SUD

Cuisine Saint-François

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

418 203-0993

Vendredi, 10h à 19h - Samedi, 9h à 19h - Dimanche, 8h à 19h

Saint-Laurent

DAVID-GOSSELIN

Accès à la bibliothèque

Les travaux sont maintenant terminés dans le secteur où sont localisés l'édifice municipal et la bibliothèque. Cette dernière est maintenant accessible à tous sans problème. Nous vous invitons à la fréquenter assidument.

La prochaine rotation aura lieu au mois de novembre. Nous vous rappelons qu'environ le tiers des volumes est renouvelé à cette occasion.

Nouvelle exposition – Cathy Lachance

Nous accueillerons au cours du mois d'octobre une nouvelle artiste peintre, Cathy Lachance. Cette dernière a découvert son penchant pour la peinture de paysages à Lafayette, en Louisiane. Elle a ensuite vécu dans différents pays qu'elle a découverts avec ses yeux d'artiste. Ses œuvres ont notamment été exposées au Vénézuéla, à La Nouvelle-Orléans, à Houston, à Alger ainsi qu'au Canada.

Cette insulaire a fait un retour au Québec et ouvert un atelier-galerie d'art à Saint-François avant de s'établir



Cathy Lachance dans son atelier.

© Sylvain Delisle

à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Nous vous invitons donc à venir découvrir ses œuvres à la bibliothèque de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, au 6822, chemin Royal.

Heures d'ouverture

Mardi de 19 h à 20 h 45.

Mercredi de 14 h à 16 h.

Jeudi de 19 h à 20 h 45.

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

Nouveau concours – Chasse aux abonnés

Un nouveau concours organisé par Réseau Biblio est actuellement en cours. Il reste encore quelques jours pour y participer, soit jusqu'au 31 octobre 2016. Tout nouvel abonné recevra un bulletin de participation qui le rendra admissible au tirage. La personne déjà abonnée, quant à elle, recevra un bulletin pour chaque nouvel abonné qu'elle recrute. Le prix à gagner est une tablette électronique iPad Air 2 de 16 Go.

Guy Delisle,
responsable de la bibliothèque

LES JEUDIS DE LA BOULANGE

Le jeudi 3 novembre, à 19 h 30, les Jeudis de La Boulange vous invitent à lire et à venir commenter le roman d'Anaïs Barbeau-Lavalette intitulé *La femme qui fuit*, paru en septembre 2015 chez l'éditeur Marchand de feuilles. L'auteure nous entraîne sur les traces de sa grand-mère, Suzanne Meloche, une femme peut-être née un peu trop tôt au siècle dernier pour pouvoir déployer sa pleine mesure

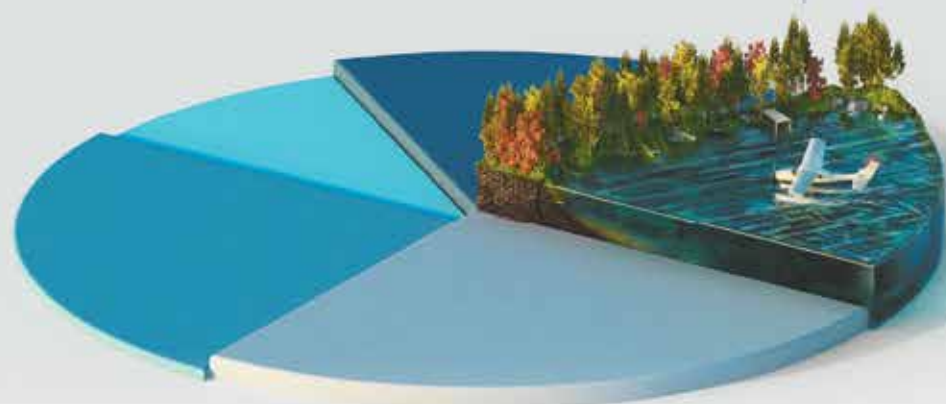
d'artiste et de femme sans heurter ses proches. Elle a vécu une vie singulière que sa petite-fille cherche à retracer pour elle-même et pour ses lecteurs. Son récit sensible, intelligent et imagé nous y fait aussi revivre, sinon découvrir, des moments de notre histoire commune. La femme qui fuit a su toucher tant le public que les critiques et cela tient à la finesse de l'écriture alliée à l'intérêt de cette quête person-

nelle, authentique, rendue sous forme de roman. Le livre saura vous intéresser et nous serons ravis de vous entendre en parler.

Au plaisir de vous retrouver le 3 novembre, à La Boulange de Saint-Jean.

Hélène Lépine et Louise Delisle

« M'envoler jusqu'à
mon coin de pêche »



Placez votre projet d'avenir en lieu sûr
avec nos Obligations à taux progressif.

Capital entièrement garanti
Taux fixés pour 10 ans
Encaissables annuellement

Idéales pour votre CELI ou votre REER.

ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC



www.epq.gouv.qc.ca

Communiquez avec l'un de
nos agents d'investissement au

1 800 463-5229

du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Marie-Hélène
THERRIEN

m.therrien@autourdelile.com



LES SURVEILLANTS DU FLEUVE

Normand Payette est l'auteur d'un excellent roman, à mi-chemin entre le thriller et le roman historique, *Les surveillants du fleuve – Incursion des Allemands sur le Saint-Laurent (1937-1945)*, publié par la Société des écrivains.

Le roman nous entraîne avec réalisme dans une histoire trépidante axée autour de la bataille du Saint-Laurent, de 1937 à 1945, alors que les Allemands cherchaient à mettre la main sur l'île d'Anticosti pour y établir un poste de surveillance lors de la Seconde Guerre mondiale. Les surveillants du fleuve met en scène Kevin O'Connor, un pilote du Saint-Laurent, et Conrad Tremblay, directeur de la GRC, qui, aidés par les pilotes, gardiens de phare et pêcheurs, devront surveiller le fleuve afin de faire échec aux manœuvres belliqueuses des Allemands, dont les agents dormants sont infiltrés partout. De Montréal à Terre-Neuve, en passant par Québec, Trois-Pistoles, Matane, Anticosti et la Côte-Nord du Saint-Laurent, ce roman haut en couleur et en rebondissements nous fera découvrir une véritable page d'histoire marquée de faits historiques longtemps cachés par le gouvernement canadien. C'est donc un excellent roman qui nous permet à la fois de nous divertir et de découvrir tout un pan de notre histoire et qui est écrit d'une main de maître par un auteur à la plume très alerte. Nous sommes captivés dès les

premières pages et ce livre pourrait bien s'inscrire parmi les classiques de notre littérature québécoise. À découvrir!



LES RACINES DU SACRIFICE

Un autre chapitre passionnant des aventures de l'agente du FBI Caitlyn Tierney est proposé dans l'excellent thriller de CJ Lyons intitulé *Les racines du sacrifice*, publié aux éditions Delpierre. Avec en toile de fond un temple maya en-

foui dans la jungle du Guatemala qui recèle trésors et secrets, cette intrigue aux multiples facettes s'articule autour de la disparition de Maria Alvarado, fille du riche président d'une société leader en biotechnologie. Cette société aux agissements troubles entraîne l'ami de Caitlyn, Jake, à enquêter parallèlement sur l'affaire, tandis que l'agente intrépide s'enfonce dans la jungle guatémaltèque pour retrouver Maria. Amalgamant l'histoire des Mayas et des sacrifices atroces commis par ces derniers à celle des dérapages commis par la société de biotechnologie, ce thriller explosif au rythme effréné nous tient en haleine jusqu'à la fin, tout en provoquant une réflexion sur les dérapages possibles de la médecine moderne. D'une époque à l'autre, le pire peut être commis lorsque le pouvoir est recherché à travers le sacrifice de victimes. Un livre à lire, pour les amateurs de sensations fortes.



LE VISUEL PRATIQUE DICTIONNAIRE FRANÇAIS – ANGLAIS

Le visuel pratique – dictionnaire français-anglais publié aux éditions Québec Amérique,

particulièrement utile en voyage, se veut l'outil idéal pour quiconque souhaite enrichir rapidement et aisément son vocabulaire en anglais. De format compact, construit à partir de thématiques bien ciblées et illustrant les objets et phénomènes de la vie quotidienne, il devient le complément parfait pour le cheminement de l'élève ou l'enseignement du professeur. 12 thèmes sont abordés: les gens et les relations, le corps et la santé, les vêtements et les accessoires personnels, la maison, l'alimentation et la cuisine, la ville, les transports, la scolarité et les travaux, les communications, les loisirs et les sports, le monde et la nature et les chiffres et les mesures. Le dictionnaire comprend 170 sujets, près de 3 000 illustrations et photos, plus de 7 000 entrées par langue et des centaines d'expressions et de phrases-clés. Il sera utile en toutes circonstances.

SAINTE-FAMILLE

Sylvie
BEAULIEU G.M.A.

Directrice générale /
secrétaire-trésorière

Résumé de la séance ordinaire du 3 octobre 2016

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée. Le conseil municipal de Sainte-Famille a accordé un contrat à Solution d'affaires de la Capitale pour la location d'un nouveau photocopieur.

Prochaine séance du conseil municipal
Lundi 7 novembre 2016.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 7 novembre 2016.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Adresse courriel : info@munstefamille.org

Tél. : 418 829-3572.

Site web : www.ste-famille.iledorleans.com

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC -

Municipalité de Sainte-Famille, Île d'Orléans

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit :

Une demande en vertu des règlements sur les dérogations mineures a été présentée par M. Dominique Hébert, propriétaire du 2784, chemin Royal, Sainte-Famille I.O. La demande de M. Hébert consiste à annexer un abri à un nouveau cabanon.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 7 novembre 2016 à 20 h à la salle municipale.

À cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans, ce 5^e jour d'octobre 2016.

•••

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Second projet de règlement 2016-289 adopté le 3 octobre 2016 modifiant le règlement de zonage 2005-197 de manière à prévoir des normes relatives à l'exploitation d'un chenil ou d'une chatterie.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 3 octobre 2016, le conseil a adopté le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2005-197.

2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille, aux heures normales de bureau.

3. Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient.
- Être reçue au bureau de la municipalité, 2478, chemin Royal, au plus tard le 4 novembre 2016.
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées :

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 3 octobre 2016 :

- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
 - Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir la demande.
- Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désignés, au moyen d'une

procuration signée par la majorité des copropriétaires, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution qui, le 3 octobre 2016, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est pas en curatelle.

5. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille I.O. entre 9 h et 12 h et 13 h et 16h, du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Famille ce 5^e jour d'octobre 2016.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
directrice générale – secrétaire-trésorière

SAINT-FRANÇOIS

Marco LANGLOIS, G.M.A.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Affaire municipale Octobre 2016

Très peu de commentaires ayant été reçus, le texte municipal continuera d'être publié selon la nouvelle méthode qui vous a été livrée en septembre. Donc, le texte intégral de la séance de septembre est maintenant disponible sur le site internet municipal dans la section Municipalité, sous-section Procès-verbaux.

Celui d'octobre y sera ajouté dès son adoption par le conseil en novembre.

Voirie municipale

Le conseil municipal travaille présentement à l'amélioration de la sécurité des utilisateurs du chemin Royal dans le secteur du village. Pour ce faire, une partie de l'enveloppe du Programme de remboursement de taxe d'accise sur l'essence a été réservée et des contacts ont été établis avec les propriétaires privés concernés par ce projet.

Il faut noter ici que le conseil ne peut intervenir directement sur le chemin Royal puisqu'il est sous

la responsabilité du ministère des Transports. Par contre, il est possible d'intervenir sur les chemins, les rues et les infrastructures qui y convergent et qui sont sous la responsabilité de la municipalité. C'est dans cette optique que s'oriente le travail du conseil et du personnel de la municipalité.

Urbanisme

Le travail d'harmonisation des règlements actuels continue. Le projet de règlement 016-141 qui a pour but de modifier le règlement 03-41 afin de permettre d'encadrer les chenils et chatteries ainsi que les services pour animaux domestiques a fait l'objet d'une séance publique de consultation. Un second projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire. L'adoption du règlement sera à l'ordre du jour de la séance de novembre. Vous pourrez prendre connaissance d'un avis public à son sujet dans le présent numéro du journal.

Réseau d'égout municipal

Voilà déjà cinq ans que le réseau d'égout municipal est en service. Ceci signifie donc que nous en sommes au premier renouvellement du prêt permanent numéro 1. Il est important de vous rappeler que ce projet a été réalisé grâce à une subvention de programme PIQM du gouvernement du Québec.

Il reste 15 années au terme de cet emprunt et ce sera un renouvellement pour les cinq prochaines années qui sera à l'ordre du jour d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 28 novembre prochain, à 20 h, à la salle du conseil.

Soulignons qu'il s'agira de refinancer la partie subventionnée par le PIQM pour le solde de 1 010 100 \$ auquel s'ajoute la partie à la charge de la municipalité pour la somme de 72 100 \$. Le tout totalise 1 082 200 \$.

Mais d'ici là, vous êtes invités à la séance ordinaire du conseil qui se tiendra dès 20 h le 7 novembre 2016. Cette séance sera immédiatement suivie d'une séance extraordinaire qui aura pour objet l'adoption du Plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

En vous souhaitant un très bel automne je vous rappelle nos heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

SAINT-JEAN

Marie-Ève BERGERON

Directrice générale & secrétaire-trésorière

Séance ordinaire 3 octobre 2016

Voici un résumé des principaux points traités à la dernière séance du conseil.

Plusieurs contrats ont été octroyés pour le déneigement de chemins et citernes. Une seule citerne n'a pas reçu de soumission ; nous retournons donc en appel d'offres pour cet item.

Concernant le prolongement du réseau d'égout, la firme d'ingénieurs qui rédigera les plans et devis et qui fera la surveillance des travaux est WSP.

Le rechargement granulaire des accotements de la route du Mitan pourra se réaliser puisque nous avons reçu la confirmation d'une subvention de 10 000 \$ du Fonds d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

N'oubliez pas que le dernier versement des taxes était dû le 5 octobre 2016. Pour les feuilles d'automne, nous donnons des quantités limitées de sacs au bureau municipal, jusqu'à écoulement. Nous vous souhaitons un bel automne!

Prochaine séance ordinaire du conseil : lundi 7 novembre 2016, au 2^e étage du centre administratif, au 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC -

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Second projet de règlement numéro 016-141 modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin d'encadrer les chenils et chatteries ainsi que les services pour animaux domestiques.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. À la suite d'une séance publique de consultation, tenue le 3 octobre 2016, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 016-131 modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin d'encadrer les chenils et chatteries ainsi que les services pour animaux domestiques.

2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la municipalité.

Une copie du résumé du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande aux heures normales de bureau, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

3. Pour être valide, toute demande doit :

a. indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet ;

b. être reçue au bureau de la municipalité au 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0 au plus tard le 7 novembre 2016.

c. être signée par au moins 12 personnes intéressées de la municipalité ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans les zones n'excède pas 21.

4. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0, aux heures normales de bureau.

6. Ce projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité puisqu'il permet les usages dans certaines zones et les interdit dans toutes les autres.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce septième jour d'octobre deux mille seize.

...

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité.

Séance extraordinaire sur le plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

Qu'une séance extraordinaire sur le plan triennal 2017-2018-2019 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre Le Sillon, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ; Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de novembre, le lundi 7 novembre 2016 ; Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

3. Période de questions.

Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.

4. Levée de la séance.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce treizième jour d'octobre deux mille quinze.

Marco Langlois, g.m.a.
directeur général/secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DÉNEIGEMENT HIVER 2016-2017

La municipalité demande des soumissions pour le déneigement de la citerne Rodolphe Blouin (#1).

Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer le devis en s'adressant au bureau municipal, 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les sous-traitants ne sont pas admis.

Les soumissions doivent parvenir au bureau municipal avant 16 h le 7 novembre 2016 ; elles seront ouvertes et considérées à la séance régulière du conseil à 20 h ce même jour.

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans le 5 octobre 2016.

Marie-Ève Bergeron

directrice générale et secrétaire-trésorière

BILODEAU

CHEVROLET • BUICK • GMC

50 ans

1965 • 2015

LE DÉFI DU DÉTOUR...

BILODEAU vous garantit le meilleur prix ou nous payons votre déplacement

- Service de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi
- On va chercher votre véhicule
- Plus de 15 voitures de courtoisie
- Tarif horaire pour entretien **99⁹⁵\$**

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré • 418 827-3773
www.bilodeauautos.ca

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale secrétaire-trésorière

Un projet attendu depuis
de nombreuses années

La municipalité, conjointement avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), a entrepris, en 2014, des travaux de collecte, de transport et de traitement des eaux usées sur une distance totale d'environ 3,5 km

dans la municipalité. Ainsi, lors d'une première phase réalisée en 2015, des conduites ont été installées dans la côte Leclerc et dans une partie du chemin de la Chalouperie et du chemin du Quai. Les travaux de la seconde phase, commencés au printemps 2016, couvriront une longueur de 2,5 km sur le chemin Royal et sur quelques centaines de mètres du secteur situé au sud du chemin Royal. Voici quelques informations portant

sur les travaux réalisés en 2016 à Saint-Laurent.

L'appel d'offres pour les travaux a été déposé sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SÉAO) et le Règlement numéro 563-2016 décrétant une dépense de 14 959 167 \$ pour les travaux d'assainissement des eaux usées et de réfection du chemin Royal de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans a été adopté par le

conseil municipal et approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Mentionnons que ces travaux sont subventionnés en grande proportion par les ministères cités précédemment. En mai, les travaux ont été confiés à Excavations Lafontaine inc. à la suite du processus d'adjudication du contrat selon les normes gouvernementales et la population a été convoquée à des rencontres ex-

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC -
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Michelle Moisan, directrice générale de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, qu'il y aura séance ordinaire le lundi 7 novembre 2016 à 20 h, à la salle communautaire, au 6822, chemin Royal, à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Identification du site concerné

Cadastre 218-P, Ferme du Patelin sur le territoire de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île d'Orléans.

Nature et effets

Réputer conforme l'implantation du bâtiment de service situé à 6,36 mètres à l'intérieur de la zone de protection riveraine.

L'article 11.1.3 du chapitre XI du règlement de construction numéro 305 de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans stipule que : « Dans la rive, sont interdites toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux. » La rive étant définie à l'article 1.5 - Terminologie : la rive a un minimum de 10 mètres lorsque la pente est inférieure à 30 %.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil lors de la séance ordinaire du lundi 7 novembre 2016.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 14^e jour d'octobre 2016.

•••

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Michelle Moisan, de la susdite municipalité QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans sera, en 2017, en vigueur pour son deuxième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures de bureau régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette Loi au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi ou au cours de l'exercice suivant.
- être déposée aux endroits suivants ou y être envoyée par courrier recommandé :

Municipalité de Saint-Laurent I.O. 6822, chemin Royal, Saint-Laurent I.O. G0A 3Z0
ou MRC de L'Île-d'Orléans 2480, chemin Royal Sainte-Famille I.O. G0A 3P0

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 14^e jour du mois d'octobre 2016.

•••

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Michelle Moisan, de la susdite municipalité

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 12 septembre 2016, le conseil de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans a adopté le règlement #568-2016 intitulé CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX.

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 12 septembre 2016, le conseil de la municipalité de Saint-Laurent a adopté le règlement #569-2016 intitulé CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.

L'objet de ces règlements est d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règlements déontologiques devant guider les membres du conseil et des employés municipaux.

Le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et des employés municipaux est disponible au bureau de la municipalité situé au 6822, chemin Royal, Saint-Laurent, aux heures régulières.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 14^e jour du mois d'octobre 2016.

•••



AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR UN RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE, LES ZONES VA-3 AINSI QUE LES ZONES VA-2, VA-4, AA-4 ET CO-7 QUI SONT CONTIGUËS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le lundi 6 juin 2016, le conseil a adopté, par sa résolution 891-16, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage, numéro 305 ;

2. À la suite de l'assemblée publique de consultation qui a eu lieu le lundi 1^{er} août 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, 6822, chemin Royal, avis de motion a été donné par M. Julien Milot à l'effet que le second projet de règlement numéro 566-2016 sera adopté sans modification lors d'une séance ultérieure.

3. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones ou secteur de zones visées (VA-3) et des zones ou secteurs de zones contiguës (VA-2, VA-4, AA-4 et CO-7) afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité.

AINSI, UNE DEMANDE PEUT ÊTRE FAITE RELATIVE À LA DISPOSITION AYANT POUR OBJET(S) LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 566-2016 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 305 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AUTORISER LA CLASSE D'USAGE «AGRICOLE 2» DANS LA ZONE VA-2.»

Article 1 : Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet d'autoriser la classe d'usage «Agriculture 2 : acériculture et cultures spécialisées» dans la zone VA-2.

Article 2 : Modifications au CHAPITRE XII DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 305 «GRILLES DES SPÉCIFICATIONS ET DISPOSITIONS APPLICABLES À CHAQUE ZONE».

L'article 12.2, intitulé «GRILLES DE CERTAINES DISPOSITIONS DE ZONAGE», contenant les zones «VA-1 à VA-5» et faisant partie du règlement de zonage, est modifié de la façon suivante :

L'ajout d'un point, dans la colonne de la zone «VA-2», vis-à-vis l'usage «AGRICOLE II» de manière à autoriser cet usage dans ladite zone, le tout tel qu'illustré sur la grille en annexe du présent règlement.

La «grille de spécifications de certaines dispositions de zonage» relative aux zones «VA-1 à VA-5», identifiée comme étant l'annexe A au présent règlement, en fait partie intégrante.

Carte de la zone avec légende : À titre informatif, la zone VA-3 est située en bordure du fleuve et débute à l'ouest au bas de la côte Coulombe et englobe le secteur de la côte Saint-Patrice sans atteindre le chemin Royal.

4. Conditions de validité d'une demande.

Pour être valide, toute demande doit :

- être présentée sur le formulaire fourni par la municipalité ;
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone ou le secteur de zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone ou le secteur de zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- être reçue au bureau de la municipalité, 6822, chemin Royal, au plus tard le huitième jour suivant la publication ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Conditions pour être une personne intéressée :

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le 14 octobre :

- être majeur, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- être domicilié, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 14 octobre 2016, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

6. Absence de demande.

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h à 16 h.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans ce 14^e jour du mois d'octobre 2016.

•••

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Michelle Moisan, directrice générale de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, qu'il y aura séance ordinaire le lundi 7 novembre 2016 à 20 h, à la salle communautaire, au 6822, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Identification du site concerné

Cadastre 230-P-Ferme François Gosselin inc. sur le territoire de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Nature et effets

Réputer conforme l'implantation de l'agrandissement de l'entrepôt situé à 9,12 m à l'intérieur de la marge avant de 14 m du chemin Royal.

L'article 12.1.5 du Règlement de zonage no 305 réfère à la grille de spécifications de la zone AA-2 qui stipule que la marge de recul avant est à un minimum de 14 mètres.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil lors de la séance ordinaire du lundi 7 novembre 2016.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 17^e jour d'octobre 2016.

Michelle Moisan
directrice générale secrétaire-trésorière

pliquant le projet et ses répercussions pour les années à venir. L'épineux dossier de la coupe de certains arbres pour effectuer les travaux a été discuté avec les citoyens et les citoyennes concernés. Le chemin de contournement de cette section est a été réalisé. Des travaux sur le chemin Royal ont commencé à partir de l'ancienne mairie pour se terminer près de la fin de la zone des trottoirs. Les travaux pour établir les bassins de rétention ont également démarré. Des conduites d'eau pluviale et d'égouts, au sud du bureau de poste, en direction du Parc

maritime, ont aussi été posées en juin et en juillet.

En novembre, les travaux seront interrompus pour la période hivernale ; ils reprendront en mai, après la période de dégel, pour la troisième phase qui se situera dans la zone comprise entre le haut du Parc maritime et un peu au-delà de l'école de Saint-Laurent.

Enfin, les années 2017 et 2018 apporteront un certain nombre de modifications aux infrastructures existantes de la municipalité et la population en sera informée.



Les travaux commencés cette année continueront en 2017.

© Sylvain Delisle

Les plats de Philip Rae et Jean Spence pour Noël sur commande

- Assiette de charcuterie (jambon, roastbeef, dinde froide)
- Dinde en sauce
- Jambon Spence
- Mousse de foie de volaille
- Pain sandwich
- Pâté à la viande
- Râgout
- Tourtière du Lac

... et plus encore à venir!

Venez discuter avec nous des options alléchantes qui s'offrent à vous!

Horaires hivernaux Boutique Gourmande
Lundi au samedi 9h -18h • Dimanche 9h -16h
418 828-2292 • Texto 418-262-9019 • info@canardhuppe.com

canardhuppe.com /canardhuppe SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

SAINT-PIERRE

Marie-Claude
POULIOT

Secrétaire-trésorière adjointe

Voici les résumés des séances du 29 août, 12 septembre et 3 octobre 2016.

Gestion financière et administrative

Suivant l'annonce du départ à la retraite du directeur général en fonction, prévu au mois d'août 2018, le conseil municipal embauche M. Nicolas St-Gelais à titre de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint en date du 26 septembre 2016.

Le conseil embauche M. Mathieu Blais à titre d'ouvrier de maintenance en date du 2 septembre 2016.

Adoption d'une politique de frais de déplacement des employés.

Adoption du règlement #435-2016 portant sur le code d'éthique des élus.

Adoption du règlement #436-2016 portant sur le code d'éthique des employés.

Sécurité incendie

Autorisation est donnée à Entreprise Béton Samson pour procéder à la réparation de l'intérieure de la citerne au 1273, chemin Royal. L'option retenue est l'imperméabilisation du bassin d'eau avec une membrane pulvérisée.

Le conseil municipal demande au chef pompier, M. Alain Turgeon, de préparer un plan d'action afin de réaliser les visites de prévention des incendies pour les municipalités de Saint-Pierre et de Sainte-Pétronille, et ce, selon ce qui est prévu au schéma de couverture de risques incendie.

Achat d'équipements d'immobilisation et d'outils.

Réseau routier

Des travaux de reconstruction de la route et d'accotement dans les rues du secteur de la Seigneurie seront exécutés. Une subvention de 60 000 \$, accordée par la députée provinciale, Mme Caroline Simard, sera appliquée.

Hygiène du milieu

Engagement de M. Yvon Létourneau pour préparer les servitudes de passage pour le projet des eaux usées.

La municipalité Saint-Pierre présente une demande d'aide financière au programme FEPTEU pour la réalisation des projets de branchement des eaux usées dans l'est et l'ouest.

Dépôt du rapport biologique concernant les travaux d'assainissement des eaux usées du secteur est.

Aménagement, urbanisme et développement

Nomination de M. Robert Lacombe, ingénieur, à titre de personne désignée remplaçante pour agir à titre de conciliateur-arbitre dans le

règlement de mésententes relatives aux fossés, clôtures de ligne, découverts et fossés de drainage.

Engagement de M. Richard Bouchard, géographe, pour caractériser les terrains contigus du chemin du Carrefour.

Achat de décorations de Noël.

Adoption du règlement #433-2016 sur le radon.

Appui de la demande à la CPTAQ concernant des cours d'équitation sur le lot 143.

Loisirs et culture

Une demande de subvention est adressée à l'IRDPO afin de rendre conforme l'accès du bureau municipal aux personnes handicapées.

Affaires nouvelles

Adhésion à la Chambre de Commerce pour l'année 2016-2017.

Achat de cartes pour le souper spaghetti qui sert au financement du Club Optimiste de l'Île d'Orléans.

Commandite accordée pour le cocktail spectacle-bénéfice de la Fondation Leucodystrophie ; deux cartes sont achetées.

Commandite accordée à la Maison des jeunes pour l'achat de deux coffrets de fromage.

Location de salles(s) au Logisport

Vous désirez recevoir, festoyer, mais vous manquez d'espace? Sachez que la municipalité met à votre disposition des salles à louer. Si vous désirez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat municipal, au 418 828-2855, poste 1.

Aussi, pour réserver le gymnase de l'école de l'Île-d'Orléans, bâtiment de Saint-Pierre, pour des activités de loisir à l'hiver 2017, veuillez communiquer avec la coordonnatrice des loisirs, Mme Mélanie B. Giroux, au 418 828-2855, poste 5.

Prochaine séance du conseil

Lundi 7 novembre 2016 à 20 h à la salle du conseil municipal. Soyez les bienvenus.

RAPPEL IMPORTANT

Affichage des numéros civiques et compagnies de système d'alarme

Il y a près d'un an, le projet de renumérotation civique du chemin Royal entré en vigueur. À cet effet, la MRC de L'Île-d'Orléans vous rappelle que si votre immeuble est doté d'un système d'alarme, vous devez aviser la compagnie concernée le plus tôt possible du changement de votre numéro civique ou adresse.

De plus, nous vous rappelons qu'il est primordial d'afficher les nouveaux chiffres (et de retirer les anciens) et ce, le plus tôt possible. Dans le but d'améliorer le repérage en cas d'urgence et pour votre sécurité, vos nouveaux numéros doivent être affichés en respectant les règles suivantes :

- Être facilement repérable de jour.
- Être visible en tout temps des deux directions véhiculaires de la rue publique sur laquelle le bâtiment a sa façade principale.
- Lorsque la façade principale du bâtiment est située à plus de 30 mètres de la voie publique, les numéros civiques doivent, en plus d'être installés en bordure de cette voie, être installés sur la façade donnant sur la voie à laquelle est reliée l'adresse civique attribuée.
- Dans le cas d'un immeuble situé sur un lot de coin, le numéro civique doit être installé sur la façade donnant

sur la voie à laquelle est reliée l'adresse civique attribuée.

- Un panneau regroupant plusieurs numéros civiques peut être aménagé en bordure de la voie publique lorsqu'il y a une allée véhiculaire commune à plusieurs bâtiments.

La MRC de L'Île-d'Orléans vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Demande de soumissions –

Entretien ménager du poste de la Sûreté du Québec

La MRC de L'Île-d'Orléans est à la recherche de soumissionnaires pour l'entretien ménager au poste de police de la Sûreté du Québec, à l'île d'Orléans. Les travaux d'entretien ménager doivent être effectués à compter du 1^{er} janvier 2017, entre 19 h et 23 h tous les jours de la semaine, selon la liste des travaux et la fréquence fournie par la MRC. Il s'agit d'un contrat de trois ans.

Il faut cependant savoir que tout employé d'entretien ménager qui entre dans le poste de police doit d'abord avoir passé un contrôle de ses antécédents judiciaires. Toute entreprise désireuse de se procurer le devis de l'appel d'offres doit s'adresser par courriel à Mme Lyne Jalbert à cldio@cldio.qc.ca

Les soumissions doivent nous parvenir le 14 novembre 2016 à 16 h au plus tard.

Vous avez un projet d'entreprise?

Peu importe qu'il s'agisse de créer une nouvelle entreprise, d'en acquérir une ou d'avoir un projet d'expansion, ce qui compte c'est que vous frappiez à la bonne porte : au développement économique de la MRC de L'Île-d'Orléans. Grâce aux ressources professionnelles de la MRC de L'Île-d'Orléans, vous obtenez le soutien nécessaire à la réalisation de votre projet par le biais d'un guichet multiservice dont la fonction est d'améliorer, de rationaliser et de simplifier les services destinés aux promoteurs du territoire. La MRC est fière de travailler au développement économique de son territoire. N'hésitez pas à contacter l'équipe du développement économique de la MRC qui mettra avec plaisir ses compétences au service de votre projet.

Contactez Mme Julie Goudreault, conseillère aux entreprises, au 418 829-0297 #222, ou à Julie.goudreault@cldio.qc.ca

Prochaine assemblée du Conseil des maires

Quand : mercredi 9 novembre 20 h

Lieu : 2480, chemin Royal, Sainte-Famille

SAINTE-PÉTRONILLE

Jean-François
LABBÉ

directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC - PROVINCE DE QUÉBEC - Village de Sainte-Pétronille, Île d'Orléans

Aux personnes concernées par un règlement de modification du règlement de zonage visant les zones A-6 et CD-3 de la municipalité de Sainte-Pétronille.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2016, le conseil a adopté, par sa résolution 2016-105, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage de façon à encadrer les chenils et les chatteries ainsi que les services pour animaux domestiques.

Une assemblée de consultation publique aura lieu le 7 novembre 2016 à 19 h 30, à la salle du conseil de la Municipalité de Sainte-Pétronille, au 3, chemin de l'Église.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie du lundi au jeudi entre 9 h et 16 h.

Donné à Sainte-Pétronille ce 4^e jour d'octobre 2016.

•••

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par Roch Bouchard (lots #100-1, 100-B et 100-C), Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-11.

Cette demande a pour but de permettre l'agrandissement du garage existant à une hauteur de 5,8 m. Selon l'article 121 sur le règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, la hauteur d'un bâtiment secondaire associé à un usage du groupe «Habitation» ne doit pas excéder 66 % de la hauteur du bâtiment principal calculé à la partie la plus élevée de ce bâtiment principal.

En outre, en aucun cas la hauteur un bâtiment secondaire ne doit excéder 4,5 m.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance régulière du conseil qui se tiendra le 7 novembre 2016 à 20 h, à la mairie, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette séance, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 7^e jour d'octobre 2016.

Jean-François Labbé,
directeur général/secrétaire-trésorier

S'IMPLIQUER POUR AUTOUR DE L'ÎLE

Vous aimeriez vous joindre à une équipe dynamique? Nous recherchons présentement des rédacteurs pour écrire des articles et des vidéastes autonomes pour le site internet. Si vous êtes intéressés à faire grandir notre journal communautaire. Communiquez avec moi au 418 925-8765, ou à sylvain@autourdelile.com.

SUGGÉREZ DES SUJETS À AUTOUR DE L'ÎLE

Vous avez une idée de reportage ou une proposition de sujet? N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part. 418-925-8765 ou sylvain@autourdelile.com

OPINIONS

UNE MISE AU POINT

Le journal *Autour de l'île* publiait, dans son édition du mois dernier, un communiqué en provenance du bureau de notre députée à l'Assemblée nationale, Mme Caroline Simard, faisant part des démarches entreprises par celle-ci afin que le nom «île d'Orléans» s'ajoute éventuellement au nom actuel de la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré. De plus, l'auteur de ce communiqué soulignait avec raison qu'il n'y avait là rien de nouveau puisque déjà, en 2013, le nom «île d'Orléans» avait été inscrit dans le nom de notre circonscription fédérale actuelle (Beauport-Côte-de-Beaupré-île d'Orléans-Charlevoix).

Cependant, dans un souci de respect de l'histoire de notre circonscription électorale au niveau fédéral, il aurait fallu préciser qu'il ne s'agissait pas là d'une première. En effet, le comté de Montmorency, que je représentais à la Chambre des communes depuis 1974, devenait, en 1981, le comté de Montmorency-Orléans, à la suite de mes interventions auprès des autorités concernées au lendemain du redécoupage de la carte électorale fédérale sur la base des données du recensement de 1976.

Malheureusement, lors de l'établissement des nouvelles délimitations de notre circonscription fédérale, en 2003, le nom «Orléans» fut relégué aux oubliettes et ne refit surface qu'en 2013. Bref, le nom «Orléans» apparaît dans le nom de notre comté fédéral depuis 1981 avec une mise entre parenthèses de 2003 à 2013.

Louis Duclos
ex-député fédéral de Montmorency-Orléans (1974-1984)

DU COUP DE CŒUR AU RAS LE BOL QUAND LA GOUVERNANCE DE L'ÎLE D'ORLÉANS FAIT DÉFAUT

Depuis des lustres, des gens du Québec et d'ailleurs aiment l'île d'Orléans et en apprécient les charmes. Rappelons-nous, avec justesse, que sa devise est : *J'accueille et je nourris*.

Plusieurs ont ressenti un coup de cœur pour l'île et ont décidé de s'y établir afin de partager son histoire, son folklore et ses beautés.

Ces gens, enfin propriétaires, croyaient pouvoir façonner à leur tour l'histoire de l'île d'Orléans, y écrire d'autres chapitres et laisser leur marque. Nous employons le verbe croire à l'imparfait, car c'était avant de s'embourber dans les dédales de l'administration locale de chaque municipalité, de l'administration de la MRC et des ministères du gouvernement du Québec.

Tant et aussi longtemps que les demandes spécifiques des ministères, pour rénover ou entretenir des maisons anciennes, étaient assorties d'aides financières équivalentes, la situation d'équilibre se perpétuait.

Cependant, depuis 2011 environ, avec les aides financières fondant comme neige au soleil, ceux et celles qui avaient vécu un coup de cœur pour l'île ressentent maintenant déception et découragement. Les raisons abondent :

- Application nulle ou partielle ou incohérente de la réglementation relevant du ministère de la Culture et des Communications ;

- Du règlement Q2-22 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;

- Interminables négociations avec le ministère des Transports pour doter l'île d'Orléans d'un nouveau lien avec la rive nord.

Par conséquent, de nombreux propriétaires, exaspérés par tant d'incompétence administrative à de multiples niveaux, ont décidé de quitter le navire avant qu'il ne coule comme le Vaisseau d'Or. Il n'y a pas que les trois raisons énoncées précédemment. La gouvernance des municipalités de l'île laisse elle-même grandement à désirer.

- La municipalité de Sainte-Pétronille n'a toujours pas commencé ses travaux de traitement des eaux usées. Des dizaines de résidences n'ont même pas encore de traitement de leurs eaux usées. Ces citoyens envoient leurs excréments directement dans le fleuve Saint-Laurent et cela se passe encore en 2016!

- La municipalité de Saint-Laurent, qui a enfin entrepris les travaux de

traitement des eaux usées sur une distance de 4,7 km, en juin 2016, hésite à faire appliquer le règlement prescrit pour le traitement des eaux usées des habitations isolées.

- Toutes les municipalités, sauf Sainte-Famille, laissent les citoyens plaider leur cause eux-mêmes auprès du ministère de la Culture et des Communications depuis juin 2016.

- La MRC suit de loin les progrès du dossier de construction d'un nouveau lien entre l'île et la rive nord. Même situation pour le positionnement marketing de l'île d'Orléans par rapport au Québec, au Canada et aux États-Unis. Une petite action concrète a eu lieu, en 2015, pour embellir la hideuse entrée de l'île d'Orléans, à Saint-Pierre, mais tout est loin d'être réglé (exemple, la grange en ruine et ses environs)!

- La MRC ne veut pas que le journal *Autour de l'île* incite à la polémique. Pour y arriver, la MRC a obligé le journal à réintroduire une clause dans la politique d'information du journal pour qu'une subvention équivalant à 25 % de ses dépenses annuelles lui soit versée.

- Un conseiller municipal de Saint-Laurent, par ailleurs devenu rédacteur

en chef du journal *Autour de l'île*, a la mauvaise idée de vouloir cumuler ses fonctions de rédacteur en chef avec celles de maire de sa municipalité aux prochaines élections. Comme le conseil des maires de la MRC fournit 25 % du budget du journal, imaginez le conflit d'intérêts!

Arrêtons ici cette litane de bourdes administratives et d'exemples de manque de vision. Nous avons brossé ici un court portrait qui explique bien, notamment, pourquoi un nombre record de propriétés peuvent être à vendre à l'île d'Orléans, en cet automne 2016.

Voilà quelques raisons pour lesquelles tant de gens qui ont vécu un coup de cœur pour l'île d'Orléans ressentent maintenant un écœurement qui les pousse à abandonner tous leurs projets. Devant toutes ces contraintes qui assaillent l'île d'Orléans, nous croyons que la solution porteuse d'avenir, de concertation et de réussite est d'adopter un mode de gouvernance et une vision d'ensemble.

Alain Turgeon
ex-maire du village de Sainte-Pétronille

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Entretien général. Menuiserie de finition, peinture, pose de céramique, réparations de tout genre. Travail minutieux, tarifs abordables. Références sur demande. Alexis Yves Delisle. delislegestion@hotmail.com • 418 999-8409

...

Espace Thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie - Thérapie crânienne. Sophrologie - Gestion du stress. À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçus pour assurances. espacetherapeutiqueorleans.ca
halim_tazi@videotron.ca • 418 991-0642

...

Entretien résidentiel et rénovation : maçonnerie, menuiserie, peinture et plâtrage. Fidèle aux gens de l'île depuis 13 ans. Pour un travail soigné. Spécialité : les ancestrales. Sylvain Bruneau. 418 262-2630

...

OFFRES DE SERVICE (suite)

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets : construction et rénovation de tout genre. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque. 581 999-7394

...

Traitement laser pour dépendances : arrêt tabac, alcool, drogues, traitement de stress, fringales sucrées et perte de poids. Spa ionisé pour désintoxiquer l'organisme des parasites et retrouver son énergie. À Sainte-Pétronille, Québec et Lévis. Sur rdv. Nathalie Gagné, naturopathe & phytothérapeute. Reçus pour assurances. www.lasertherapiequebeclevis.com
natgagne@videotron.ca • 418 933-4839

...

OFFRES DE SERVICE (suite)

Cours d'anglais, conversation, voyage, rattrapage. Cours privé ou en petit groupe, cours taillé à vos besoins, avec jeux/exercices pour la mémoire. Possibilité de reçu officiel. Maison d'enseignement agréée. 418 828-0892

...

Un bas prix garanti : tirage de joints, pose de gypse, peinture, rénovation intérieure, restauration d'armoires et de meubles-lavabos (vanités). Contactez Sylvain. 418 440-8494

RECHERCHE

Recherche colocataire dans maison ancestrale, prêt à fournir une chambre au 2^e étage ou 1^{er} étage et partager réfrigérateur, poêle, télévision. Demander Rénaud. 418 991-0853

...

À VENDRE

Bel ensemble ancien de salle à manger en bois, pouvant accueillir jusqu'à 12 convives, six chaises, vaisselier (6 pi longueur, 3 pi hauteur, 2 pi profondeur). Très bon état. 900 \$. 418 803-2092

À LOUER

Beau 3½ refait à neuf, au 35, Mgr Plante, à L'Ange-Gardien. Planchers de bois, porte-fenêtre, eau chaude fournie. Piste cyclable à proximité, stationnement déneigé. Entrées laveuse/sécheuse et lave-vaisselle. Références requises. Possibilité d'un mois gratuit sur un bail de deux ans. 595 \$/mois. Jean-Luc Prudhomme. 418 663-4044

...


Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. 418 828-0330 • Téléc. 418 828-0741 • info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Rédacteur en chef : Sylvain Delisle Coordonnatrice : Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Alain Boucher, Tim Boucher, Isabelle Demers, Catherine Dionne, Martine Fauteux, Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Mathieu Lépine, Patsy Mc Brearty, Julien Milot, Bernard Raphy, Marie-Hélène Therrien et Manon Veilleux.

Conception :  ORAGE communication

Imprimeur : 

 AMÉCO   

AUTOUR
de **l'île**

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :
lundi 7 novembre
(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :
mercredi 9 novembre

Distribution du journal :
jeudi 24 novembre

BONIFIEZ VOTRE ÉPARGNE

POUR UN TEMPS
LIMITÉ, UN TAUX DE

2,25%*



FAITES PLUS D'ARGENT DÈS MAINTENANT !

Profitez de notre taux avantageux sur tous les nouveaux dépôts effectués dans les comptes d'épargne admissibles:

- Compte d'épargne – CELI
- Compte Ép@rgne à intérêt élevé
- Compte Ép@rgne à intérêt élevé – REER

Faites-le rapidement dans **AccèsD**
desjardins.com/bonifiez

 **Desjardins**
Caisse de L'Île-d'Orléans

*Certaines conditions s'appliquent. La bonification applicable sur certains nouveaux dépôts est offerte par Desjardins du 16 août au 15 novembre 2016 (la « Période de bonification ») et s'adresse aux membres des caisses Desjardins du Québec et aux membres des caisses populaires de La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. Le taux de 2,25% offert durant la « Période de bonification » est calculé quotidiennement et est composé du taux d'intérêt ordinaire publié sur le compte applicable et d'une bonification de 1,50%. Desjardins peut modifier ou mettre fin en tout temps à tous les taux, incluant la bonification, et modifier les modalités. La bonification sera versée dans les comptes admissibles à la fin de chaque mois ou la journée après la fin de la promotion. Certains transferts de compte ne sont pas admissibles à la bonification. Pour les détails et conditions, visitez le desjardins.com/bonifiez.



TOITURES

R.P. inc.

T. 418.806.9272

www.toituresrp.com

RBQ. 5601-7338-01



PROFITEZ DES TARIFS ACTUELS AVANTAGEUX

et signez votre place pour
2017 dès maintenant!

**VOTRE TOITURE
NOTRE ÉQUIPE!**

